Chambre de lecture du Sénat 1 Janvier 95

LE MONDE

XXVIIME ANNEE—No 206 MONTREAL-JEUDI 19 AVRIL 1894 UN CENTIN

EDITION DU SOIR

LE
Seul Journal
Indépendant
Du Canada

A MM. NOS ANNONCEURS

Nous recevons jusqu'à vendredi à 6 heures p.m. les annonces pour le NUMERO DU SAMEDI.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans le numéro du jour, des grandes annonces qui seront apportées samedi matin.

LES TRAVERSES A NIVEAU

Nos édiles discutent la chose à Ottawa

Le comité de la voirie s'est réuni quelques instants hier après-midi.

L'échevin Leclerc a présenté une délégation de sports qui voulaient être autorisés à exercer leurs chevaux sur le parc Logan, le matin jusqu'à dix heures et l'après-midi de trois heures jusqu'à six heures.

La permission leur a été donnée pour le matin seulement.

L'échevin Lyall se plaint de l'allure trop rapide des tramways électriques. L'inspecteur de la cité avertira la compagnie d'observer ses règlements.

On a ajourné après le règlement de quelques autres affaires de routine.

Tous les membres du comité, à l'exception de l'échevin Turner, sont alors partis pour Ottawa, afin d'avoir une entrevue avec les ministres au sujet des traverses à niveau.

A L'HOTEL DE VILLE

Mesures d'économie

Le comité de l'hôtel de ville s'est réuni, hier après-midi. Il a été résolu qu'à l'avenir l'on demanderait des soumissions pour l'enlèvement de la cendre et autres déchets.

Le contrat pour l'approvisionnement de la glace a été accordé à la *Montreal Ice Exchange Co.*

Un sous-comité a été chargé de pourvoir de faire les réparations nécessitées par la rupture d'une poutre au dernier étage de l'hôtel de ville.

M. Beullac offre de fournir un assortiment complet de drapeaux pour $250. L'on demandera cette somme au comité des finances.

Le greffier de la cité et le président ont été autorisés à prendre des arrangements pour obtenir une nouvelle édition des règlements de la cité, tels que revisés. Cela coûtera environ $700.

L'avocat de la cité, le trésorier et l'inspecteur se sont servis, jusqu'ici, de papier de luxe qui coûte $1.50 de plus par 1,000 feuilles que le papier ordinaire. On a résolu d'en finir avec cette dépense inutile, et on demandera de nouvelles soumissions pour une papeterie forte mais plus économique.

Le feu de Sainte-Rose

Le coroner a continué, hier après-midi, l'enquête sur le feu de Sainte-Rose. Comme les témoins assignés ne se sont pas rendus, l'enquête a été ajournée à samedi.

CHEZ LES ITALIENS

Sur les conseils des RR. PP. Augustin et Léonard, du monastère des Franciscains, la colonie Italienne vient de fonder une société de bienfaisance dite de St Raphael. Elle est destinée à soulager les Italiens pauvres.

GARE AUX SANS-CŒUR

Le juge Dugas a déclaré que tout individu, arrêté pour refus de pourvoir aux besoins de sa famille, peut être pincé en même temps comme vagabond et qui dans chaque cas par un emprisonnement de six mois.

GUERRE AUX VOLEURS

Le détective Carpenter est de retour d'Arnprior où il était allé opérer l'arrestation d'une bande de voleurs.

Ces efforts ont été couronnés de succès et cinq des individus ont été arrêtés et logés dans la prison de l'endroit, où ils attendent leur procès.

LE MUSEE LASALLE

M. H. Beaugrand, éditeur de la *Patrie*, a acquis le Musée Lasalle, à la vente aux enchères qui en a été faite hier. On évalue les divers groupes, tableaux, etc, contenus dans le Musée à $11,081.39, mais l'encan n'a rapporté qu'un dixième de cette somme. On se propose de le transporter, rue Ste-Catherine dans le quartier canadien.

LES LICENCES A SOREL

A sa dernière séance le conseil de ville de Sorel a accordé des licences d'hôtel aux personnes suivantes :

MM. Napoléon Latraverse, le Brunswick ; J. B. Archambault, le Carleton ; Alphonse Piché, hôtel Piché ; Dame Vve Larochelle, hôtel Canadien ; Aimé Lavallée, hôtel Union ; Nazaire Latraverse, hôtel St-Louis ; J. B. Leclaire, City Hotel ; Olivier Houde, hôtel Richelieu ; Joseph Parent, Lorne Hotel ; J. B. Guèvremont, Québec Hotel ; André Lavallée, nouvelle licence. Soit 11 en tout.

Si vous toussez, prenez du *Baume Rhumal* ; il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient. Prix, 25 cents la bouteille. En vente partout.

A MAISONNEUVE

Beaucoup de besogne réglée

Difficultés disparues

L'assemblée régulière du conseil municipal de la ville de Maisonneuve a eu lieu hier soir sous la présidence du maire Hubert Desjardins. Etaient présents, les conseillers Jos. Limoges, I. Renaud, T. Dudevoir, J. A. Cazon, B. St-Jean, et le secrétaire, M. G. Berement.

M. Benoit demande au conseil de faire remplacer la traverse au coin de la rue Lasalle. Référé au comité des chemins.

M. Noël demande la position d'ingénieur-électricien. Il est résolu que M. Noël sera engagé aux mêmes conditions, et que son engagement datera de samedi prochain.

M. Hubert Prévost réclame à la ville $200 de dommages parce que sa cave a été inondée lors de la fonte des neiges.

Le maire et le président du comité des chemins sont autorisés à régler la question aux meilleures conditions possibles.

Le secrétaire soumet au conseil divers comptes qui sont approuvés.

M. le conseiller Dudevoir dépose un document attestant sa qualification entre les mains du secrétaire.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M, Esauchamp, avocat, annonçant que les actions intentées contre la municipalité par l'hon. M, Desjardins *vs* le contrat Bastien et Valiquette ont été retirées et réglées à l'amiable.

M. J. D. Martineau et M. A. Molinari font application pour obtenir des licences de magasin de détail ; accordé.

Le secrétaire annonce au conseil que samedi prochain, à 3 heures de l'après-midi, une délégation composée de conseillers de la Côte Visitation et de la Longue Pointe se rendra à l'hôtel de ville pour s'entendre à propos de l'ouverture de la rue Lasalle jusqu'à la Côte Visitation.

MM. Treffié Bleau, Louis Champagne et Joseph Jeannotte ont été nommés évaluateurs pour l'année courante.

Le secrétaire donne lecture du nom des propriétaires arriérés dans le paiement des taxes municipales. Il est résolu que le secrétaire notifient tous les propriétaires qu'ils auront à payer d'ici à quinze jours s'ils veulent s'éviter des frais.

Le secrétaire fait lecture d'un contrat préparé par l'hon. M. Desjardins concernant la donation de certaines rues sur ses terrains. Référé à l'avocat.

Il est ensuite résolu que les lots de M. Pérodeau sur la rue Ste-Catherine soient expropriés.

Le secrétaire devra envoyer une lettre de félicitations à M. l'échevin Hurteau, à l'égard de sa nomination à la commission du havre, et aussi le remercier de s'occuper de la construction de quais, bassin, etc., dans la ville de Maisonneuve.

Le secrétaire dit au conseil que l'emprunt de $95,000 soumis aux propriétaires hier a rencontré de l'opposition et qu'un poll a été accordé pour lundi et mardi prochains.

Et la séance s'ajourne.

LES SYRIENS

Il y a 900 syriens à San Francisco. Un missionnaire de leur langue vient de leur arriver.

ASSAUT

J. S. Péloquin, du Sault-aux-Récollets, a été condamné, hier après-midi, en cour de police, à sept piastres d'amende ou un mois de prison pour avoir assailli un nommé Alphonse Mathieu, dimanche dernier, à l'hôtel Péloquin.

Au Cercle Ville-Marie

Demain soir, à la séance du Cercle Ville-Marie, M. Adolphe Martin, rédacteur de la *Revue Canadienne*, occupera le fauteuil d'honneur.

La conférence sera faite par M. Edouard Moreau, élève de l'Ecole Polytechnique. Il traitera de Louis Veuillot. Il y aura chant, musique, déclamations et discussion.

Faites l'essai du tabac à fumer en palettes Derby, en palettes de 5, 10 et 20 cents.

Avis aux Entrepreneurs

Le capitaine Tellier a le plaisir d'annoncer à tous ses bons clients et à messieurs les entrepreneurs qu'il tient à leur disposition du sable de rivière et de Chateauguay.

Il a 6 chalands qui sont arrivés dans le port, avec un chargement complet, samedi. Le premier chaland arrivé dans le port est le "Providence," sous le commandement du capitaine Alphonse Desrosiers, qui a été le champion de la navigation l'an dernier. MM. Eugène Bonaventure, Alex Rondeau et C. Bibeau sont sur les autres chalands.

On trouvera les chalands au quai en face du Marché Bonsecours et au pied du canal.

"MAUDITE"

Par EMILE RICHEBOURG

Magnifique volume de 224 pages, illustré.

Cet ouvrage est sans contredit le plus beau feuilleton qui existe et se vend $2.50 en France. Nous le vendons pour la modique somme de 30 centins à nos bureaux. Expédié par malle sur réception de 35 centins en timbres canadiens ou en mandats-poste. q h—j n o

Pour argent comptant ou à crédit

Achetez vos ameublements de chambre à coucher chez F. Lapointe. Il en a depuis $75 à $250.

Ameublement de salon de $18.00 à $300.00.

Ameublement de salles à dîner, depuis $18 à $500.

Qu'on se le dise.

Ouvert tous les soirs jusqu'à dix heures.

F. LAPOINTE,
jno 1551 rue Ste-Catherine.

NOTES OUVRIERES

—Le Conseil de Construction, siègera ce soir, au No 278 rue St-Laurent.

—Le Conseil Central des Métiers et du Travail est convoqué pour ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame.

—L'Union des Tailleurs de Pierre, aura sa séance hebdomadaire ce soir, à la salle St-Joseph, rue Ste-Catherine.

—L'Union No 801 des Charpentiers et Menuisiers, aura son assemblée régulière, ce soir, au No 321 rue Notre-Dame.

—Les unions typographiques sont priés de s'emparer de la carte de travail portant le No 27,750, lorsqu'elle leur sera présentée. Cette carte est un faux.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de l'épouse de M. P. Laperrière, un des membres de l'Union Typographique Jacques - Cartier. Nous offrons nos condoléances à M. Laperrière.

M. Sovereign à Montréal

M. J. R. Sovereign, maître-ouvrier-général des Chevaliers du travail, est arrivé à Montréal hier soir.

Les délégués des districts Nos 18 et 19 sont allés à sa rencontre à la gare, où il y avait une foule de spectateurs, puis le conduisirent à l'hôtel Richelieu.

Pendant la soirée les principaux dignitaires des Chevaliers sont venus présenter leurs hommages à M. Sovereign.

Ce matin le chef recevra le comité exécutif des Districts 18 et 19.

Cette après-midi, il visitera le Parc Mont-Royal en compagnie des deux maîtres-ouvriers des districts.

Ce soir, M. Sovereign parlera au Monument National.

Le public sera admis gratis.

Le chef des Chevaliers du travail partira demain matin pour Chicago.

M. Sovereign est né de parents canadiens qui ont laissé Simcoe, Ont., en 1846, pour aller s'établir aux Etats-Unis.

URBAIN LAFONTAINE.

Le quatorze Juillet

C'est au Parc Sohmer que se célébrera, cette année, la fête du quatorze juillet.

CA LUI APPRENDRA

Charles Pearson, arrêté ces jours derniers pour vol d'un pardessus, à la loge Mont Royal des Oddfellows, a été condamné hier par le juge Desnoyers à six mois de prison.

GARE

Aux billets majorés

On met le public en garde contre une quantité de billets majorés actuellement en circulation. Avec des billets de $5 et $10 dont on grossit les chiffres, on a réussi à tromper plusieurs maisons et quelques banques.

UNE IDYLLE... IRREGULIERE

Ces jours derniers, dit l'*Electeur*, une jeune femme de St-Sauveur, mère de deux enfants, a demandé à une voisine d'avoir soin de ses enfants, juste le temps d'aller chez l'épicier... mais elle n'est pas revenue.

Le même jour, un jeune homme, marié depuis quelques mois à peine, quittait sa tendre épouse, sans lui laisser d'adresse.

Pas de commentaires.

Concert de Mlle Gryce

Le concert donné par Mlle Elaine Gryce au Monument National hier soir, méritait un auditoire plus nombreux.

Comme succès artistique il a été très bien. Mlle Gryce a chanté avec l'expression qu'ont lui connait. Ont figuré au programme avec avantage Mlle Grier, Signor Rubini, M. Bourdon, Lubich Roy, le club de Mandolines et notre confrère Burgess du *Herald* qui épate les gens comme ventriloque.

LORD ET LADY ABERDEEN

A 11.30 ce matin, lord et lady Aberdeen sont allés visiter l'école Dufferin et le High School, et à 3.30 cette après-midi, Leurs Excellences se sont rendus au Mont St-Louis, rue Sherbrooke. A 3 heures demain après-midi, Lady Aberdeen assistera à l'assemblée annuelle de la Young Women Christian Association, dans la bâtisse du carré Dominion.

A 6.30 heures demain soir, lord et lady Aberdeen assisteront au service qui aura lieu au temple Emanuel.

A huit heures demain soir, nos distingués visiteurs iront à une séance donnée par les élèves de Mlle Barnjum.

MODES

Exposition de chapeaux

Grande ouverture d'été

Madame U. Lafricain, la chapelière fashionable de Montréal, fera samedi et durant toute la semaine prochaine, une grande ouverture de modes, à ses salons, No 1711 rue Ste-Catherine, où l'on verra des étalages des importations des dernières nouveautés de Paris, Londres et New-York. Les chapeaux exposés feront sensation chez le "beau sexe." Belle occasion de voir ces diverses créations en chapeaux pour dames et jeunes filles. 206—3

M. Thos Bell, de la maison Scott Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham écrit ; " Pendant plus d'un an je ne passai pas un seul jour sans souffrir de violents maux de tête. J'essayai tous les remèdes dont j'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop & Lyman, et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête m'abandonnait et me voilà parfaitement guéri."

—Voulez-vous avoir de l'appétit de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

EMPOISONNEUSE

Une Femme Accusée d'un Triple Crime

Commis pour collecter les assurances sur la vie de ses parents

ANVERS, 19—Mme Marie Thérèse Joniaux, dont le mari est ingénieur des ponts et chaussées de la province d'Anvers, a été arrêtée hier pour avoir empoisonné sa sœur, son frère et son oncle dans le but de se faire payer les assurances sur la vie contractées par les victimes avant leur mort.

La première des victimes est morte en 1892. C'était la sœur de l'empoisonneuse, Mlle Léonie Ablay.

Elle avait été assurée précédemment sur la vie au profit de sa nièce, la fille de Mme Joniaux ; mais la somme de l'assurance (70,000 fr.) était destinée, à payer une ancienne dette de famille (30,000 fr.) contractée par la mère de Mme Joniaux ; et à mettre en ménage la fille de celle-ci.

M. Jacques Kerchoue, oncle de Mme Joniaux est mort d'une congestion cérébrale compliquée de congestion pulmonaire, à la suite d'un dîner destiné à célébrer la promotion d'un haut fonctionnaire. Deux médecins appelés auprès de lui en consultation l'ont constaté. Il était aussi assuré pour une forte somme.

Reste le frère de l'empoisonneuse, M. Alfred Ablay, capitaine de l'armée belge qui est mort dans des circonstances mystérieuses au mois de mars dernier.

Plusieurs jours avant sa mort, au moment où se négociait l'assurance sur la vie avec la compagnie la Gresham, pour une somme de 100,000 francs, il avait été en proie à des étouffements. Le docteur Max, de Bruxelles, consulté, l'avait déclaré atteint de troubles cardiaques et d'engorgement du foie. Mme Joniaux affirme, d'une part, que les agents de la Gresham la pressèrent de conclure le contrat avec une telle insistance que la visite des médecins, le règlement des conditions, la signature du contrat, eurent lieu le même jour.

Les soupçons de la police furent éveillés à la suite de cette dernière mort, l'exhumation des trois cadavres ordonnée par la justice fera conclure définitivement sur ce triple crime.

Rétabli

SHERBROOKE, 19.—M. le magistrat Rioux est parfaitement rétabli.

MARK TWAIN EN FAILLITE

NEW-YORK, 19—Mark Twain, le fameux conférencier, a fait cession de ses biens hier.

GLADSTONE MALADE

LONDRES, 19—M. Gladstone est de nouveau malade ; son indisposition n'est pas grave mais l'affaiblit.

Agée de cent trente ans

HERMOSILLA, Mex., 19.—On annonce la mort d'une femme du nom de Regina Preciado, qui avait atteint l'âge invraisemblable de cent trente ans ! Mme Preciado n'a pas eu moins de vingt-huit enfants.

BANQUIER ASSASSINE

SYDNEY, N. G. S., 19—M. Mackey, gérant de la Banque Commerciale, a été assassiné par deux bandits auxquels il refusait d'ouvrir le coffre de sûreté. Les assassins étaient masqués et ont pu se sauver.

VERDI HONORE

PARIS, 19—Le *Falstaff*, de Verdi, a remporté le plus grand succès à l'Opéra Comique. Verdi dirigeait l'orchestre. Le ministre de l'instruction publique lui remettra aujourd'hui la grande croix de la Légion d'honneur.

DANS LE HIGH LIFE

PARIS, 19—On annonce le mariage prochain de lady Victoria Alexandrina, fille cadette du marquis de Dufferin avec l'hon. Wm Lee Plunkett, fils aîné de l'archevêque anglican Plunkett, primat d'Irlande.

BISMARCK MALADE

BERLIN, 19—Bismarck est malade et n'a pu recevoir hier 3,000 membres de diverses sociétés de Holstein qui venaient le féliciter à l'occasion du 30ème anniversaire de la prise de Dueffel.

Chute fatale

GRANBY, P. Q., 19.—Joseph Labarre, un menuisier de St Alphonse, sujet à des crises épileptiques, était à travailler pour M. Neil & Kent, à une maison en construction, lorsqu'il fut pris d'un accès du haut mal et tomba de l'échafaud où il était placé à une hauteur de vingt-cinq pieds, et dans sa chute se brisa l'épine dorsale. Il ne vécut que quelques heures après l'accident. Il était le seul soutien d'une femme et de cinq enfants.

Epidémie à Chicago

CHICAGO, 19 — La petite vérole est épidémique dans cette ville. On construit actuellement en toute hâte une annexe en bois à l'hôpital des varioleux ; mais elle ne sera pas achevée avant samedi et ne pourra pas contenir plus de cinquante lits.

Le conseil d'hygiène fait tout ce qu'il est humainement possible pour tâcher d'arrêter les progrès de l'épidémie et la police a commencé à inspecter une par une chaque maison du quartier infecté. Malheureusement, pour le moment, il n'y a pas d'endroit où l'on puisse transporter et isoler les nouveaux malades. On ne peut plus que mettre en quarantaine et désinfecter les maisons dans lesquelles se produisent les nouveaux cas.

UN EBOULIS

Est-ce la catastrophe de 1889 qui va se répéter ?

QUEBEC, 19—Le 19 septembre 1889, une catastrophe terrible mettait toute la ville en émoi : une cinquantaine de personnes venaient d'être ensevelies sous un énorme quartier de roc détaché de la falaise au pied de la citadelle.

Près de cinq années se sont écoulées depuis ce terrible événement.

Partie de la Terrasse a été fermée à la circulation, mais rien n'a été fait pour empêcher la répétition de pareil accident ; la rue n'a pas même été nivelée à l'endroit de l'éboulis.

Lundi soir, plusieurs tonneaux de roc ont dégringolé du haut de la falaise et ont été s'abattre sur l'extrémité ouest du quai de la compagnie Allan.

Heureusement, personne n'a été blessé.

Le gouvernement fédéral n'a pas tenu compte des demandes de la corporation et des citoyens de Québec, et des avis de la presse, cet avertissement le tirera-t-il de sa léthargie, le décidera-t-il à faire les travaux nécessaires pour empêcher la répétition de la catastrophe de 1889 ?

UNE MINE DE DIAMANTS

Dans le Pas-de-Calais

PARIS, 19—La Compagnie des mines de Lens fait procéder actuellement au creusement de plusieurs fosses nouvelles.

Les ouvriers occupés au puits No 10, à Pont-à-Vendin, se trouvant à 200 mètres de profondeur, allaient attaquer un banc de roche, quand la température, jusque-là normale, s'éleva à plus de 100 degré F.

Sur l'ordre des ingénieurs, les mineurs firent des sondages, qui ramenèrent des sables quartzeux contenant des matières constituant la *gangue du diamant*.

Aucun doute n'était permis : on venait de découvrir un gisement de diamant.

Le conseil d'administration des mines de Lens et les ingénieurs ont procédé à de nouvelles explorations par des sondes du gisement diamantifère ; plusieurs des précieuses gemmes ont été ramenées au jour.

LA SITUATION A TERRENEUVE

ST-JEAN, Terr., 19—Le *Telegram*, organe de M. Whiteway, publie deux violents articles, l'un contre le gouverneur de l'île, M. O'Brien, qu'il accuse de partialité, l'autre sur la condition des banques locales.

Le *Telegram* accuse le gouverneur de négliger les intérêts du peuple qui lui a donné sa confiance ; de chercher à plaire aux autorités impériales par des actes de courtisan indignes d'un fonctionnaire de sa position, plutôt que de travailler au bien et à la prospérité de la colonie.

LE JEU EN ALLEMAGNE

BERLIN, 19—L'empereur Guillaume a rendu un rescrit par lequel il défend aux officiers des armées de terre et de mer de parier aux courses.

En liquidation

WATERLOO, P. Q., 19—La fabrique de tricots de Waterloo est en liquidation. Cette fabrique, qui était en opération depuis trois ans, n'a jamais fait d'argent, et aujourd'hui, en présence des poursuites qu'on lui intente, la compagnie demande à liquider. Ce sont des capitalistes de cette ville qui ont la chose en mains.

A COUPS DE POIGNARD

CARLSRUHE, 19—Rodriguez, fils du président du Costa Rica et étudiant à la Polytechnique de cette ville, a eu hier soir une querelle avec un de ses camarades, nommé Mathes. Au cours de la dispute, Rodriguez a frappé son adversaire d'un coup de poignard et l'a blessé mortellement. Rodriguez est arrêté.

CANDIDAT LIBERAL

PETERBORO, Ont., 19—Les libéraux de West Peterboro ont tenu une convention en cette ville hier, dans le but de faire le choix d'un candidat aux prochaines élections provinciales.

M. J. R. Stratton, M. P. P., a été de nouveau choisi candidat. Plusieurs discours ont été prononcés.

IL NE L'A PAS VOLE

WINDSOR, Ont., 19—Burton B. Wake alias C. H. Bennett, le jeune anglais qui avait détroussé Mlle Jennie Brenwith, à Détroit et Mlle Gérard, à Windsor, Ont., et commis un nombre incroyable de vols aux Etats-Unis et au Canada a été amené en cour hier pour recevoir sa sentence, son procès ayant eu lieu la semaine dernière. Le prisonnier a été condamné à 23 mois de prison.

JOURNALISTES CONDAMNES

ST-JEAN, Terreneuve, 19—M. Parson, éditeur, et M. Perder, propriétaire de l'*Evening Telegram*, ont été condamnés aujourd'hui à $112 chacun par la cour suprême pour mépris de cour, en publiant des articles attribuants des sentiments de partisannerie politique au juge Winter, qui a déqualifié les députés Woods et Moores, en annulant les élections.

Le budget français

PARIS, 19—Le ministère a déposé aujourd'hui, à la chambre des députés, le projet du budget pour 1895. D'après ce projet, le budget présente un déficit de 83 millions de francs, même en tenant compte des bénéfices résultant de la conversion de la rente 4½ pour cent en 3½. Le gouvernement propose d'opérer un certain nombre d'économies pour couvrir ce déficit, entre autres la réforme de l'impôt mobilier et une réduction de la garantie d'intérêt sur les chemins de fer. On compte que ces réformes procureront un surplus de $14,000.

LE COLONEL BRECKINRIDGE

Ne sera pas expulsé du Congrès

Melle Pollard se fait entendre

WASHINGTON, 19—Les résolutions adoptées par la Women's Protective League, de cette ville, demandant l'expulsion du Col. Breckinridge seront mises de côté par la Chambre des représentants, ou plutôt elle seront renvoyées devant le comité des privilèges où l'on n'en entendra plus parler.

L'un des représentants a dit à ce propos : "La Chambre ne peut rien faire. C'est un procès civil, non un procès criminel."

Un reporter a eu une interview avec Melle Pollard pendant laquelle cette fille maintenant célèbre, s'est exprimée ainsi :

" Maintenant que mon procès s'est terminé par un verdict en ma faveur je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas exprimer toute la gratitude que je ressens envers la presse des Etats-Unis en général que je remercie du plus profond de mon cœur pour ce qu'elle a dit de bien de ma personne.

" Je suis aussi très-reconnaissante pour les lettres affectueuses et encourageantes qui me sont parvenues de toutes les parties des Etats-Unis pendant la terrible épreuve que j'ai subie."

C'EST L'AMOUR

Qui a rendu folle cette pauvre fille

BUFFALO, 19.—Il y a quelques semaines, Charles Shanley, un marchand retiré d'affaires, fit annoncer qu'il avait brisé l'engagement de sa fille Emma avec William Knox, un jeune homme distingué. Knox est un presbytérien et Mlle Shanley est catholique ; ils ne pouvaient s'entendre sur le choix d'une église pour y faire célébrer la cérémonie du mariage.

Le père de la jeune fille irrité, dit au jeune Knox de ne plus mettre les pieds dans sa maison. Le couple continua secrètement à se rencontrer malgré cette défense.

Il y a une semaine, Knox proposa à sa dulcinée de l'enlever, ce à quoi Mlle Shanley consentit à demi. Quand l'heure fixée pour la fuite des deux tourtereaux sonna, la jeune fille ne vint pas au lieu du rendez-vous. Elle écrivit à Knox pour lui annoncer que son père avait eu vent de l'affaire et l'avait empêchée de tenir sa promesse.

Knox, pensant qu'en simulant de la froideur envers la jeune fille, il la forcerait à quitter la demeure paternelle pour s'enfuir avec lui, ne répondit pas aux lettres qu'il recevait de Mlle Shanley et ne fit pas un pas pour la rencontrer.

La jeune fille, croyant que son amant l'avait abandonnée, en perdit le boire et le manger, et ne tarda pas à tomber malade.

Quelques jours plus tard elle était folle et il fallut l'envoyer dans un hôpital pour y être soignée.

Knox apprit, par les voisins, ce qui s'était passé, et il courut chez Shanley pour expliquer sa conduite ; mais il était trop tard, la jeune fille, qu'on allait transporter à l'hôpital, ne le reconnut même pas.

Les médecins de l'hôpital n'ont pas grand espoir de sauver la pauvre enfant.

LA CHASSE AUX ANARCHISTES

LONDRES, 19—L'inspecteur de police Melville, a fait une perquisition dans l'atelier d'un mécanicien du nom de Millier,

Il y a saisi une bombe tout à fait conforme à celle que portait Polti lorsqu'il fut arrêté samedi dernier. Millier a expliqué à l'inspecteur Melville qu'il avait fabriqué cette bombe sur l'ordre d'un nommé Emile Carnot et d'après le dessin que celui-ci lui avait remis. Ce fait vient confirmer la déclaration de Polti.

D'après les détails donnés par le mécanicien Millier sur Emile Carnot la police est convaincu que cet Emile Carnot n'est que Polti lui-même.

Au cours des recherches faites chez cet anarchiste Polti, la police a trouvé une quantité de papiers et de documents qui amèneront sans doute l'arrestation d'une bande d'anarchistes très dangereux.

La diphtérie aux Etats-Unis

WAERHAM, Mass., 19.—Une violente épidémie de diphtérie sévit depuis quelque temps en cette ville. La maladie ayant déjà causé plusieurs décès parmi les enfants, les écoles publiques de la localité ont été fermées pour une période indéfinie.

VICTIME D'UNE ERREUR

NEW-HAVEN, Conn., 19.—Vendredi dernier, Duncan McFarland, cultivateur d'East Haven, vint en ville et acheta dans une pharmacie, une bouteille de whiskey et une bouteille de laudanum. McFarland est âgé de près de 70 ans, et il est veuf. Le laudanum qu'il avait acheté était pour sa ménagère.

Quand il arriva à sa résidence, il s'aperçut que sa ménagère était partie et qu'il ne pouvait entrer chez lui.

Il alla chez un voisin et on lui permit de coucher dans la cuisine. Vers le milieu de la nuit, il eut soif et sa main chercha sa bouteille de whiskey. Il se trompa de bouteille, et il avala une forte dose de laudanum. Quand la famille chez qui il avait logé se réveilla, elle trouva McFarland mort sur le lit qu'il s'était improvisé en réunissant plusieurs chaises.

Le Derby est le meilleur tabac à fumer en palettes qui soit sur le marché. En avez-vous fait l'essai ?

LA PERTE DE SES FAVORIS

Il demande $5,000 de dommages-interêts

NEW-YORK, 19—Avant le 9 mars 1892, William Wahl passédait la plus belle paire de favoris qu'on put voir. Aujourd'hui il n'a plus de favoris et les dames ne le trouvent pas aussi joli.

Il vient d'intenter un procès à son cousin, Herman Wahl, pour $5,000 de dommages parce que, pendant une querelle, ce brutal de cousin, sans se soucier de sa parenté avec sa victime, lui a arraché les magnifiques favoris, qui faisaient sa gloire.

L'avocat du plaignant va montrer en cour une photographie de son client prise avant son aventure et une autre après la disparition de ses favoris, afin de faire voir quel enlaidissement son cousin lui a fait subir.

L'auteur de tout le mal est un épicier, et la querelle eut lieu le lendemain d'un bal masqué, au cours duquel, William, le plaignant, fit la cour à la belle de Herman et parut s'en faire aimer, et ce précisément à cause de ses favoris que la jeune fille trouvait admirables.

Pendant la bataille, Herman arracha les ornements poilus de son cousin. Malgré toutes les lotions des parfumeurs, ils ne repoussèrent jamais.

LA MARINE DES SANS-TRAVAIL

L'armée de la Californie arrêtée

CUMBERLAND, Md., 19 — Les deux chalands composant la flotte de l'amiral et général Coxey, sont des bateaux servant d'ordinaire au transport du charbon, qu'on a balayés tant bien que mal et au fond desquels on a étendu une couche de paille et de foin pour les nouveaux "matelots"

La compagnie à laquelle appartiennent ces chalands s'est chargée du transport de l'armée à titre de colis.

Hommes, chevaux et voitures, le tout a été évalué à 26 tonnes ; à raison de 52 cts par tonne, plus les droits d'écluses pour la compagnie du canal, cela a fait une somme de $85 que M. Coxey a dû payer au moment du départ. Cet argent lui est venu, paraît-il, des différentes villes traversées par son armée et qui ont versé, comme Cumberland par exemple, une certaine somme pour que les vagabonds campassent à une distance respectueuse des habitations. Ce petit impôt, habilement prélevé sur les municipalités par M. Coxey, lui a permis de faire transporter ses hommes par les canaux et d'acheter suffisamment de vivres pour les nourrir pendant le voyage.

SAN BERNARDINO, Col., 19—Le second regiment, parti de Los Angeles a été arrêté sur la plainte portée contre huit des meneurs, pour refus de payer le prix de leur passage, par la compagnie du Pacifique Sud.

Les chefs veulent être jugés par un jury et ont fait assigner comme témoins tous leurs compagnons dans le but, bien entendu, de leur faire gagner $1 par jour comme témoins.

AU BRESIL

Les insurgés dans la déche

BUENOS AYRES, 19—Les équipages des navires composant la flotte de l'amiral Mello sont dans un triste état ; ils n'ont plus de vivres et la plupart des hommes sont malades ou blessés.

Le gouvernement argentin, avec l'assentiment du ministre du Brésil, a fourni des vivres aux insurgés. On va débarquer ceux-ci à la Quarantaine et subvenir à leurs besoins jusqu'à ce qu'on les remette entre les mains des autorités brésiliennes qui, dit-on, ont promis d'accorder une amnistie générale aux insurgés.

Quant à l'amiral Mello, on ne sait ce qu'il est devenu.

LA GREVE DU GREAT NORTHERN

ST-PAUL, Minn., 19—L'heure critique de la grève des employés du Great Northern vient de sonner.

Le juge Sanborn vient d'accorder une injonction défendant aux grévistes d'interférer ou de s'ingérer d'une manière quelconque dans le fonctionnement des trains des compagnies de chemin de fer.

Copie de l'injonction a été envoyée aux divers corps de grévistes.

Les grévistes doivent tous comparaître en cour pour s'opposer à l'injonction s'ils le désirent.

Rappel d'une loi

LONDRES, 19.—En chambre des Communes le projet de loi pour le rappel de la loi de coercition est passé en deuxième lecture.

OUVERTURE DES SCIERIES

HULL, 19 — Les scieries Bronson ont commencé hier leurs opérations. MM. Gilmour & Hughson commenceront à scier à Hull cette semaine. MM. Hurdman & Co, de Hull, commenceront lundi. M. Booth dans une quinzaine. Toute la coupe est vendue, soit 500,000,000 de pieds et plus.

Affaire de Villeneuve

QUÉBEC, 19.—La demande d'*habeas corpus* en faveur du vicomte de Villeneuve n'a pas encore été produite. Comme on s'en rappelle, le juge Chauveau avait accordé un délai de quinze jours à l'accusé pour se pourvoir en appel.

Le délai expire vendredi prochain.

LITTERATURE ANARCHISTE

PRAGUE, 19 — La police de cette ville a saisi à la gare un paquet contenant 70,000 pamphlets révolutionnaires expédiés de Vienne. Ces pamphlets invitent les ouvriers à célébrer le 1er mai et à cesser tout travail en ce jour et les excitent à la haine contre la bourgeoisie.

Hood's Guerit

MRS F. O. STONE,
Geneva, Ohio.

CONSOMPTION, CAS DESESPERI

Mauvaise Toux, Courte Haleine, Douleur dans le Cote.

"Je ne recherche pas la notoriété, mais pour le soulagement et la santé de la famille humaine, j'écris volontairement pour dire à C. I. Hood & Co. le bien merveilleux que Hood's Sarsaparilla m'a fait et combien je l'apprécie. Ma santé a été très pauvre pendant quatre ans. Ayant une douleur terrible dans le côté gauche ainsi bien qu'une toux sévère, un médecin dit que j'étais affligée de maladie de poitrine. Je continuai à employer et un autre médecin me traita pour la

Consomption.

Je devins très faible et pauvre en chair ; j'eus la toux tout le temps et parfois je ne pouvais me coucher car j'étais si AFFLIGEE, A COURT D'HALEINE. Pendant ces quatre années, je consultai un tout sept médecins et on en vint à la conclusion que j'étais atteinte de consomption et que

Mon Cas Etait Desespere.

Un médecin me conseilla d'aller soit dans le Sud soit au Colorado, vu que je ne pouvais vivre dans le Nord. Mon mari était engagé dans le commerce des drogues et vendit tout pour partir, mais un ami me conseilla de prendre

Hood's Sarsaparilla

Pas fin un essai et j'y trouvai tout de pouvoir que je continuai. Je ne puis dire jusqu'à quel point cette médecine m'a aidée. MA SANTE S'EST AMELIOREE RAPIDEMENT depuis le jour où j'ai commencé à en prendre, et je puis maintenant faire mon ouvrage. Rien de ce que j'ai jamais pris n'égale Hood's Sarsaparilla. Je me sens comme si j'étais une autre personne." MRS F. O STONE, Geneva, Ohio.

Hood's Pills agissent facilement, sûrement avec promptitude et efficacité, sur le foie et les intestins. 25c.

Par MARCOTTE & FRERE

AVIS DE VENTE

La grande vente de Valiquette, Verreault, etc., se continuera DEMAIN, Vendredi, toute la journée, aux mêmes propriétés de J. L. Cassidy à Cie, 231 rue St. Paul, de 10 heures à 5 heures.

MARCOTTE & FRERE,
206 1 Encanteurs.

JAMBONS Marque Anchor

Fumés au sucre blanc extra, comptent parmi les bonnes choses de la table et peuvent être obtenus aux

4 Magasins de Détail de

LAING Packing & Provision **CO**
LIMITED

Nattes et Paillassons

VOYEZ NOTRE ETALAGE

Vente toute spéciale, cette semaine, de Nattes, Paillassons et Tapis Tapisserie

THOMAS LIGGET,

1884 RUE NOTRE-DAME,

Bâtisse Glenora. 206 1

GLACES DE MIROIR

Verre Biseauté et Poli,
Miroirs réparés
CHEZ

ROLLAND et FRERE,

520, 522 rue St-Paul.

Aussi, importateurs de Fournitures de Menuisier, telles que Broches, Dorure, Polissage en Cuivre, Roulettes, Drague de Crin, Mousse de Mer, Crin Animal et Végétal, etc. dans plusieurs qualités.

Manufacturier des gros seulement de toutes sortes

LE MONDE

Imprimé et publié par la "Compagnie du Journal LE MONDE."

BUREAU: 1650, RUE NOTRE-DAME,
(En face de la Côte Saint-Lambert.)

ABONNEMENT "AU MONDE"
(Edition Quotidienne,)

4 Mois.....$1
8 Mois.....2
Un An.....3

EDITION HEBDOMADAIRE
(Le "Monde" et le "Foyer Canadien" réunis)

6 Mois.....0.50
Un An.....$1.00

Les Abonnements sont toujours payables d'avance.

Toutes les Correspondances doivent être adressées comme suit:

LE "MONDE"
MONTRÉAL, CANADA.

TELEPHONES
REDACTION: Bell No 9081 Administration: Bell No 613

TARIF DES ANNONCES
(Toisées sur Mesure Agate)

Première Insertion.....10 cts la Ligne
Insertions Subsequentes.....6, 7, 8 ou 9 cts la Ligne
Pour contrats à longs termes on traite à forfait.

MONTREAL, 19 AVRIL 1894

Pendant la session, il ne coûtera que vingt-cinq centins par mois pour recevoir le MONDE et avoir un récit impartial de tout ce qui se fera à la Chambre.

LES ANNEXIONS

Et la "Montreal Water & Power Co"

Maisonneuve vient de mettre sérieusement à l'étude le projet de s'annexer à nous. Comme la question a souvent été débattue au conseil et en assemblées populaires, dans cette municipalité et que l'opinion s'est montrée favorable, nous pouvons sans crainte de nous tromper, prédire une solution prochaine.

Dans les autres municipalités l'annexion est acceptée en principe. Il n'y a de divergence que sur des détails et la question de temps. On se rappelle, d'ailleurs, avec quelle rapidité le Coteau St-Louis a poussé les choses et est devenu le quartier St-Denis.

Or, que fait la cité de Montréal pendant que s'opère ce grand travail précurseur de l'annexion? Etudie-t-elle bien, par ses édiles, la situation réelle? Lui est-il venu à l'idée un moyen de s'annexer ces municipalités et d'en retirer, sans partage, tous les revenus municipaux susceptibles d'en être tirés?

Il faut que ce moyen soit tel que le revenu de l'eau, le plus considérable et le plus direct, lui revienne en entier. Or, comment traitera-t-on avec la Montreal Water and Power Co? Et quand? Est-ce le jour où cette compagnie sera en mesure et en droit de demander un prix pas facile à digérer?

Les édiles et les chefs du département de l'eau n'ont pu arriver jusqu'à avril 1894 sans étudier, mûrir un plan; ils ont dû recevoir un rapport de deux ingénieurs ayant autorité et mission — quel est ce rapport? quel est ce plan?

On ne peut les tenir éternellement sous boisseau, et persister plus longtemps à être muet comme carpe quand l'eau servie actuellement est mauvaise et insuffisante et, surtout, quand une puissante concurrence se développe près de nous; c'est à coup sûr donner raison à ceux qui prétendent que tout n'est pas pour le mieux dans certains départements de notre administration municipale.

PAS D'ACCORD

La *Vérité* s'est prononcée contre le Conseil National des femmes du Canada. Elle y voit de la franc-maçonnerie, du sémitisme. Et la *Vérité* se donne comme l'infaillible interprète du dogme et de la morale catholique.

Et, cependant, que lisons-nous dans les journaux d'Ottawa? Rien moins qu'une lettre de Mgr Walsh, archevêque de Toronto, à lady Aberdeen, pour exprimer toutes les sympathies qu'il a pour ce mouvement, c'est-à-dire pour l'organisation et le développement de ce Conseil. Citons quelques lignes de cette lettre.

Si je le comprends bien, le but de ce Conseil est d'unir et de consolider dans une espèce de grande confédération les diverses associations de ce pays placées sous les soins de la direction des femmes, chaque association gardant son autonomie et son indépendance dans la mise en action de ses propres principes religieux et dans la poursuite de ses fins spéciales, et devant seulement se faire représenter dans les réunions qui auront lieu de temps en temps pour discuter leurs œuvres diverses et leurs projets, et pour s'encourager mutuellement par l'émulation, par de bons avis, et par de réciproques sympathies.

Je considère qu'une organisation de ce genre est propre à réaliser une grande somme de bien dans la poursuite des œuvres de charité, en même temps qu'à produire et promouvoir, entre les diverses associations, le respect mutuel, le bon vouloir et l'affection, en un mot toutes ces relations bienveillantes et ces douces charités de la vie, qui sont désirables partout et qui sont toujours nécessaires au Canada.

Je souhaite donc à Votre Excellence que Dieu favorise votre noble entreprise, et je le prie de la couronner de ses bénédictions abondantes, et de la récompenser par un plein succès.

Quelle différence d'appréciation! Le prélat bénit le Conseil National des femmes où le *grand* organe catholique voit en germe tout le branle-bas qui a tant frappé l'imagination du Dr Bataille.

Hull aura probablement son tramway électrique avant longtemps. Une proposition dans ce sens a été faite, lundi soir, au conseil municipal de cette petite ville.

LA JUSTICE

Dans ma première, je disais que la codification de nos lois et l'administration de la justice sont la dernière occupation ou le dernier souci de nos honorables gouvernants; ça s'explique facilement: c'est une question qui ne rapporte ni argent ni gloire. Il paraît que je ne me suis pas trompé. Depuis, j'ai, par hasard, rencontré un ex-conseiller législatif, maintenant sur le Banc, qui confirme en tous points ce que j'ai avancé:

"Pas un seul député, me dit-il, ne "s'occupait de cette importante "question de nos lois.

"Comme j'ai toujours aimé le "travail, quand j'étais député "et ensuite conseiller législatif, "J'étudiais sérieusement cette "grande question qui est la base de "tout. J'étais le seul; mes amis se "moquaient de moi."

En dehors de ce que cet ex-conseiller législatif, qui est un homme sérieux et un honnête homme, m'a raconté, on n'a qu'à jeter les yeux sur les deux palais dans lesquels on administre la justice.

Quelle conduite tiennent nos honorables gouvernants. Ils n'ont pas le temps de voir à ce que déesse Justice ait une résidence convenable, à ce que ses ministres—j'entends nos juges—aient des appartements convenables.

On trouvera, chez certains cultivateurs des écuries plus en ordre que les deux Palais où Dame justice est forcée d'habiter, dans la grande cité de Montréal.

Quel beau spectacle aussi pour les touristes, pour les étrangers! Nos gouvernants résident dans un véritable palais. Ne sont-ils pas au-dessus de la justice? Pourquoi s'occuperaient-ils de celle-ci et de ses ministres? Allons donc!!

UN AVOCAT.

L'*Evénement* a fait à l'*Electeur* la proposition suivante:

Que M. Laurier, pour qui personnellement nous avons beaucoup d'estime et de respect, se lève en Chambre et nous dise que, s'il arrivait demain au pouvoir, il proposerait une loi *rémédiatrice* en faveur des catholiques opprimés de Manitoba; qu'il nous prouve qu'il a trouvé le moyen de régler cette question difficile et nous mettons à son service notre plume et l'influence de notre journal. Nous lui promettons notre concours le plus actif pour arriver à une solution que nous désirons aussi sincèrement que lui et plus sincèrement que l'*Electeur*.

La Caroline du Sud est le premier Etat américain qui se soit chargé de la vente des liqueurs. Le trafic des liqueurs, suivant le nouveau mode, s'opère au moyen de cinquante-sept maisons d'entretien public. Les profits réalisés, durant le premier trimestre qui vient de finir, se sont élevés à $41,163 sur $249,180 de recettes brutes. Ces bénéfices seront partagés entre l'Etat et les municipalités.

Le *Gaulois* annonce que le baron de Rothschild a gagné le premier prix de 100,000 francs à la loterie municipale de Marseilles. Le hasard aurait pu, dit la *Minerve*, choisir mieux. Notre confrère ignore donc que Rothschild a décidé de distribuer ce montant aux pauvres.

M. Mills doit proposer prochainement la motion suivante: "Qu'il est très désirable que le gouvernement canadien prenne des moyens pour introduire le phoque à fourrures dans la Baie d'Hudson et les autres eaux de la côte orientale du Canada."

M. Fortier, manufacturier de cigares de Montréal, a eu hier une entrevue avec l'hon. M. Bowell pour demander que des droits de douane soient imposés sur le tabac importé en feuilles et remplacent les droits d'accise.

Certains journaux accusent M. Davies d'avoir aboli les écoles séparées dans l'Ile du Prince-Edouard, mais il est démontré qu'il n'y a jamais eu autre chose que des écoles publiques dans cette petite province.

Le *Cultivateur* paraiste à croire que M. Angers sortira bientôt du cabinet et que les aspirants à sa succession sont M. Bergeron, appuyé par l'hon. M. Ouimet et M. le sénateur Tassé, favorisé par sir Adolphe.

L'entretien des asiles d'aliénés coûte annuellement environ $800,000 à la province d'Ontario. Hier, à la législature de cette province, M. Meredith a accusé le gouvernement Mowat d'extravagance à ce sujet.

La rumeur que les évêques demanderaient directement au gouvernement impérial de rendre justice aux catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest paraît, aux yeux de la *Minerve*, avoir une origine libérale.

Le *Globe* prétend que le traité français n'a aucune valeur, si le gouvernement d'Ottawo n'accorde pas de subsides pour l'établissement d'une ligne de steamers entre la France et le Canada.

Le général Coxey, qui dirige actuellement l'armée des sans-travail sur Washington, a annoncé qu'il sera candidat à la présidence des Etats-Unis en 1896.

Un excentrique de Lexington, dans le Kentucky, a élevé un monument de $650 à son chien, mort récemment.

Les catholiques de Winnipeg sont divisés sur la question de porter la cause des écoles au Conseil Privé.

Le *Mail* estime le revenu annuel moyen des médecins de Toronto à $700, celui des avocats à $600.

Un ministre protestant, le Rvd Dr Burns, sera le candidat libéral dans Hamilton pour la législature.

N'en déplaise à la *Minerve*, on écrit Chauncey Depew et non *de Pew*.

CHEZ LE GOUVERNEUR

Quelques bonnes anecdotes

Nous extrayons ce qui suit d'une chronique de Benjamin Sulte publiée ce matin dans la *Minerve*:

Tant que la session du parlement dure, il y a des soirées de gala chez le gouverneur-général. Permettez que je m'amuse un peu de certains traits, imputables à des personnes que je ne saurais nommer:

Si vous croyez que je vais dire
Leur petit nom,
Ce serait, ma foi, me conduire
En polisson.

Vous êtes priés, tout d'abord d'admettre que nombre de gens ne sont pas créés et mis au monde pour suivre la bonne école de la tenue et du langage. Ils font tache partout, à moins que de s'en tenir au milieu qui leur convient. Une chenille a beau se placer sur une rose, elle reste chenille.

Il se trouve que, par la position du mari, la femme est inévitablement invitée aux dîners officiels. Si la femme est dans le cas de commettre des bourdes, une fois dans un monde qu'elle ne connaît pas, soyez certains qu'elle trouvera une excuse valable et respectueuse pour s'abtenir—mais si elle ne doute de rien, ah! ciel....." il eut mieux valu, pour elle, qu'on lui attachât une pierre au cou..."

Je le répète, ces types sont rares—c'est même pourquoi ils sont plus amusants.

—Mon amie, disait un soir le personnage Un Tel, nous allons à Rideau Hall. Il est probable que l'un des messieurs du château, aide-de-camp ou autre, te fera des politesses, comme par exemple, de t'offrir un verre de vin, à cause de ma position.

—J'en prends rarement.

—Je sais, mais il faudra accepter tout de même, et la politesse sera faite: tu boiras trois ou quatre gouttes, cela suffit.

Les explications ne pouvaient être plus précises. Seulement, l'ensemble de la réunion fit un peu perdre la tête à la dame.

Un aide-de-camp lui offrit du Xerès. Parfait. Un sénateur lui offrit ce qui lui plairait; elle topa sur le Xerès. Le gouverneur survint et lui proposa un verre de vin.

—Ah! ben, *nix*! je ne suis pas venue ici pour me saoûler!

Ce fut sa réponse. Le gouverneur qui en avait vu bien d'autres, ne sourcilla pas, sourit agréablement à la dame, catalogua l'anecdote dans sa tête—et me la conta en temps et lieu.

Ceci me rappelle le bon, l'excellent, le candide représentant du peuple qui ressemble tant à la femme ci-dessus, car n'allez pas croire que les femmes ont le monopole des "gaffes," comme on dit en France, où le français ne déroge jamais.

Il y a des "Canayens" qui sont Irlandais, Ecossais, Anglais, ou qui n'ont pas d'origines, mais qui n'en savent pas plus long pour tout cela.

Le député X, étant chez le gouverneur, voyait venir l'appel du dîner et s'impatientait de la lenteur d'une certaine partie du service.

—Voyons, voyons, disait-il, il n'y a pas de commencement. C'est donc moi tout seul qui pense à prendre un coup d'appétit.

Et il grommelait:—Au château—pas mieux que cela!..... chez nous, craignez pas..... ici, trop d'occupations..... un petit verre à propos, n'est-ce pas?..... Personne n'ose parler, mais le comté de Brosse ne m'a pas envoyé à Ottawa pour rien..... Faut en établir la façon.....

Le gouverneur passait.

—Votre Excellence, si c'était un effet de votre bonté, nous prendrions un petit verre de rhum, avant la soupe.

Le gouverneur, bon diable, comme ils sont tous obligés de l'être pour éviter des frasques de ce genre, fit apporter la bouteille et trinqua avec le député, qui se trouva très fier d'être le seul à jouir de cet honneur.

Tu me croiras si vous voulez, mais un soir que madame H. refusait un plat qu'on lui offrait, le gouverneur fit un signe de supplication et dit:

—Prenez-en, c'est tout ce qu'il y a de mieux réussi.

—Oui-dà! je connais la sauce: elle me donne la colique!

J'aimerais à être gouverneur.

Avez-vous fait l'essai du tabac à fumer en palettes Derby, en palettes de 5, 10 et 20 cts?

Du plus haut au plus bas

Mettez une Couverture en Ciment Actinolite, en Ciment d'Arcançon, en Métal, en Ardoise ou en Cuivre, sur votre maison, et un plancher en Asphalte ou en Bithulitic à l'épreuve des rats et de l'humidité dans votre cave fait par la Montreal Roofing Coy, coin de la rue Latour et ruelle Busby. Téléphone 130. Tout ouvrage est garanti. 157 jno

Cabinet dentaire moderne

Souffrez-vous des dents? vous manque-t-il des dents? Allez au Cabinet dentaire moderne du Dr Bernier, prendre un traitement facile et sûr et faites garnir votre bouche d'un joli dentier posé avec ou sans palais. Extraction sans douleur. Service prompt. Dr Bernier, successeur du Dr Mathieu, coin des rues du Champ de Mars et Bonsecours. 2 a w

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom: l'exterminateur des Vers de Mother Graves. Le plus grand vermifuge du siècle. jno

J. G. A. Gendreau, chirurgien-dentiste, 20 rue St-Laurent, Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Heures de bureau de 9 a.m, à 6 p.m, Téléphone Bell 3818.

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore. jno

Avis spécial

Un millier de médecins et chimistes conseillent l'usage des Emplâtres Souverains des Montagnes Vertes de Geo. Tucker, pour les maladies des femmes et les affections des rognons. 123-jno

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 18

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

M. Ryder présente un bill intitulé: "Acte à l'effet de faciliter le vote des employés aux élections des membres de la Chambre des Communes. Le but du bill est de donner deux heures aux employés pour aller voter. M. Amyot avait sur les ordres du jour une interpellation demandant: 1o si le gouvernement avait été informé que le 2 mars 1893, M. John Fisher, président de l'association des libéraux et membre de la législature de Manitoba, a prononcé à une assemblée régulière de la chambre d'assemblée du Manitoba, un discours dans lequel il raconte les promesses faites par MM. Greenway et Martin de ne pas toucher aux écoles séparées. 2o Le gouvernement a-t-il été informé officiellement des deux déclarations solennelles suivantes: Celle du R. P. Allard et celle de M. F. Alloway dans lesquelles ces messieurs racontent les promesses faites à Mgr Taché par Greenway et Martin, lors de leur arrivée au pouvoir, déclarations qui se résument dans le passage suivant de la déclaration du R. P. Allard: "Je suis allé au bureau de M. Alloway, à Winnipeg, et là encore je rencontrai M. Thomas Greenway, et je lui communiquai le message de Sa Grandeur,—message qui fut tel que relaté plus haut,—et M. Greenway m'exprima alors sa satisfaction personnelle pour le dit message et pour l'attitude de S Grandeur, et m'assura alors que tout serait fidèlement observé entre son gouvernement et Sa Grandeur. Et alors, encore, et en termes spécifiques, il me renouvela les assurances que:

"Premièrement, les écoles séparées catholiques seraient maintenues.

"Deuxièmement, l'usage officiel de la langue française.

"Troisièmement, que le nombre des divisions électorales françaises ne serait pas dérangé pendant son administration."

Le gouvernement sait-il si le "M. Martin" auquel il est fait allusion dans ces documents est le même M. Joseph Martin, écuyer, député de Winnipeg, qui siége dans cette chambre?

Lorsque M. Amyot se leva pour poser cette question, l'honorable M. Mills demanda que la question fut renvoyée comme n'étant pas dans l'ordre. L'Orateur lui donne raison et la question n'est pas posée.

En réponse à M. Casey, l'honorable M. Foster dit que les membres du gouvernement qui ont tenu des assemblées pour consulter le public sur le tarif n'ont pas été nommés spécialement à cette fin et n'ont pas reçu d'instructions spéciales. Par conséquent, ils n'ont pas fait de rapport.

Sir Richard Cartwright: Les notes qu'ils ont prises sont-elles encore lisibles.

L'honorable M. Foster: Oui, dans le tarif qui est soumis à la chambre.

On passe ensuite aux avis de motions.

Sir Hector Langevin demande adresse, copie de toute correspondance, instructions, arrêts du conseil et rapports qui n'ont pas encore été présentés à la chambre, relatifs aux lignes frontières du nord et du nord-est de la province de Québec.

L'honorable M. Daly dit que les explorations ont été continuées et un rapport provisoire a été reçu de M. Lowe, qui en est chargé; il est probable que le relevé de la East River sera terminé cette année.

La motion est adoptée.

M. Laurier demande un état de toutes les sommes payées par le gouvernement pour la construction de l'écluse de la rivière Yamaska, depuis et y compris le premier contrat jusqu'à cette date. M. Laurier dit que les travaux ont été détruits par la débâcle, il y a quelques années.

L'honorable M. Ouimet raconte les circonstances dans laquelle ces travaux ont été faits et ajoute: Le département des travaux publics est d'opinion que l'écluse est en état assez bon pour le trafic qui s'y fait; ce n'est pas l'intention du département de dépenser plus d'argent à ces travaux, à moins que plus tard les besoins du trafic le réclament.

M. Macdonald (Algoma) combat cette proposition.

SEANCE DU SOIR

M. Davin reprend le débat soulevé par M. Tarte sur la question des écoles; il commence par signaler la gravité des paroles de l'honorable M. Casgrain au Club conservateur de Montréal, paroles que M. Tarte approuve.

M. Tarte: Au contraire, je les désapprouve.

M. Davin: Tant mieux.

L'orateur continue en disant que, contrairement à la prétention de M. Tarte, M. Martin a été élu autant sur la question des écoles que sur celle du tarif. Il cite ensuite la défense de M. Tarte de la loi scolaire de l'Ile du Prince Edouard passée en 1877 par M. Davis; dans cette défense, M. Tarte dit en substance que cette loi a fait peu de changements, mais a été acceptée et a donné satisfaction. M. Davin dit qu'elle n'est guère favorable aux écoles publiques, mais la question discutée aujourd'hui est de savoir si les écoles séparées ont été abolies, ce qu'il nie. L'orateur passe à la démonstration de cette proposition; entre autres preuves, il cite une lettre datée du 3 avril donnant le résultat d'une enquête faite par la révérende supérieure du couvent de Calgary. Il y est dit qu'aucun changement n'a été fait depuis l'ordonnance de 1892, excepté dans le choix des livres des "high schools", et ce par la substitution des 3e et 4e *readers* à ceux qui existaient avant.

Comme question de fait, on ne se plaint pas de ce qui existe, mais de ce qui pourrait exister, mais la population du Nord-Ouest n'a rien tant à craindre que l'intervention des étrangers. M. Davin analyse ensuite les plaintes des catholiques et s'applique à démontrer que les règlements dont on se plaint ont été approuvés par la section catholique de l'ancien conseil de l'instruction publique.

Il exprime le regret que le gouvernement du Nord-Ouest n'ait pas donné le droit de voter aux deux catholiques et deux protestants qui forment, avec les membres de l'Exécutif, le conseil de l'Instruction publique. C'est par un accident que les catholiques n'ont pas de membre ayant le droit de voter dans le conseil, car, en devenant ministre, un catholique fera partie du conseil tout comme les protestants.

M. Davin discute ensuite la question des livres et soutient, par la comparaison des livres en usage sous l'ordonnance de 1888 et ceux qui sont en usage actuellement, que les catholiques n'ont eu à souffrir d'aucun changement. D'ailleurs, les catholiques peuvent avoir confiance en M. Haultain qui, dans toute cette affaire, s'est distingué par sa modération.

M. Langelier—Que pouvait-il faire de plus?

M. Davin—Ce qu'a fait au Manitoba votre ami M. Martin, et vous pouvez le pousser à cela par votre agitation. Puis l'orateur démontre que tout le soin nécessaire et toutes les dispositions utiles ont été prises pour que les enfants français puissent être instruits dans leur langue maternelle. En passant, il ridiculise ces réformateurs qui ne sachant pas même leur langue, veulent abolir la langue française.

M. Davin passe en revue toutes les plaintes faites par la minorité et soutient quelles ont été réglées par les amendements faits à la loi en 1893.

M. Brodeur propose l'ajournement du débat et à 10.45 la séance est levée.

Le Derby est le meilleur tabac à fumer en palettes qui soit sur le marché. En avez-vous fait l'essai?

La LIQUEUR PHOSPHATIQUE
— OU —
"Anchor Weakness Cure"

Qu'est-ce donc, se demande-t-on de toutes parts, que ce remède extraordinaire que l'on ne connaissait pas auparavant et dont tant de gens parlent aujourd'hui avec un si grand enthousiasme? C'est le spécifique qui porte en anglais le nom d'*Anchor Weakness Cure*, et en français le nom scientifique de *Liqueur Phosphatique Anchor*.

C'est un tonique pour les nerfs, un reconstituant du sang et des tissus, un restaurateur de l'estomac et du système nerveux épuisé; enfin, c'est un agent thérapeutique excellent dans les cas de consomption, de tuberculose pulmonaire, de dyspepsie, etc., etc., et de diverses autres maladies dont l'énumération est donnée dans une brochure que la "Compagnie de médecine Anchor" va bientôt faire paraître, et dans laquelle on trouvera tous les renseignements nécessaires.

La "Liqueur phosphatique *Anchor*" est une combinaison ingénieuse et savante de sels minéraux et de plantes médicinales, combinaison exacte et parfaite dans les proportions des divers ingrédients qui la constituent, et dont la découverte a coûté des années de recherches et d'étude patientes à l'éminent docteur J. P. Lavoie, de Québec, professeur à l'Université Laval.

Ce n'est donc pas un remède empirique ni une panacée sans aucune valeur médicinale réelle, comme il y en a malheureusement trop, que la "Compagnie de médecine ANCHOR" offre aujourd'hui au public d'Amérique.

Il n'y a guère plus d'un an que ce spécifique sans égal a été mis dans la circulation, sans le secours d'une publicité retentissante ni de ces annonces tapageuses qui ont fait la vogue de plus d'une préparation aux effets rapides, mais souvent funestes à l'économie générale de l'homme. Cependant un si grand nombre de personnes en ont déjà constaté les propriétés souveraines que la "Cie de médecine ANCHOR" a résolu de commencer des opérations sur une grande échelle, et de faire proclamer par les cent voix de la renommée l'excellence et la vertu bienfaisante, souveraine de son médicament.

Maintenant, tout le monde saura à quoi s'en tenir et tous ceux, dont la santé en décadence l'exige, pourront faire à coup sûr l'essai du "Anchor Weakness Cure".

La Compagnie vient d'ouvrir un dépôt de ce médicament au No 1626, rue Notre-Dame, ancienne librairie J. M. Valois, et elle a constitué M. Gustave Piché, déjà si avantageusement connu du public de Montréal, son seul et unique agent pour notre ville. Ce dépôt ne sera que pour l'approvisionnement des pharmaciens; on n'y pourra donc pas acheter l'"Anchor Weakness Cure" en détail ou à la bouteille, mais on pourra s'y procurer des échantillons qui permettront de faire l'essai du médicament.

Quand cet essai aura été fait une fois, nous garantissons qu'il sera décisif et qu'avant longtemps la popularité de l'"Anchor Weakness Cure" aura éclipsé à bon droit celle de tous les autres médicaments brevetés. 204—5

La bonne fortune d'un prêtre

Hier, le Revd M. F. X. Goyette, prêtre, des Cèdres, a trouvé une bague avec un diamant véritable dans une boîte de thé, pour laquelle il avait payé à la Associated Tea Co'y, 206 rue St-Laurent, la somme de un dollar. Alfred Jearnnin, du restaurant No 121 rue Vitré, a trouvé une montre en or solide dans sa boîte. Toute boîte contient quelque chose à part le thé de choix qui s'y trouve et cela en vue d'annoncer le thé. Allez-y et essayez vous-même. 201-1

Faites assurer vos fourrures dans une maison responsable et solvable

Ne manquez pas de faire assurer vos fourrures contre les mites, le feu et les accidents de tout genre. Apportez-nous tout ce que vous avez de fourrures chez vous; pour une modique somme, nous en prendrons soin jusqu'au temps des froids, et de plus vous aurez affaire à une maison responsable.

CHS. DESJARDINS & CIE,
1537 Sainte-Catherine.
17, 19, 21, 23, 25, 27

EPILEPSIE.—Toutes attaques guéries gratuitement par le *Dr Kline's Great Nerve Restorer*. Pas d'attaques après le premier jour d'emploi. Guérisons étonnantes. Traité et flacon valant $2 envoyés gratis aux personnes souffrantes. Ecrivez au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Pe. En vente chez tous les pharmaciens, demandez-le chez le vôtre. 3-a-w

SIROP CALMANT DE MDE WINSLOW Pour la dentition des enfants; amollit les gencives, réduit l'inflammation, calme la douleur et guérit la flatulence, 25 cents la bouteille. jno

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit; "J'ai vendu des centaines de bouteilles de "l'Huile Electrique du Dr Thomas," et le public est unanime à dire: "C'est un des meilleurs médicaments en usage;" "l'Huile Electrique" a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée." jno

LES DOSES 25¢ THE GREAT TAKE THE BEST COUGH CURE 25¢ 50¢ $1.00

SHILOH'S CURE.

Guérit promptement les **Rhumes, l'Enrouement, les Maux de Gorge** et le **Croup**; soulage dans la **Coqueluche** et l'**Asthme**. Pour la **Consomption** il n'a pas de rival; il a **guéri des milliers** de malades lorsque tous les autres avaient manqué; il vous guérira si vous le prenez à temps. Vendu par tous les pharmaciens avec garantie. Pour les douleurs du dos ou de la poitrine, faites usage du **SHILOH'S PLASTER**. 25 cts.

En vente par B. E. McGALE. 3 a w

ESSAI GRATUIT

Les Pilules du Dr Clark
Donnant la Vigueur aux Nerfs

sont un remède très efficace pour la guérison de la débilité nerveuse sous toutes ses formes, l'absence de mémoire, le mal de tête, l'insomnie, la perte de la vigueur corroborative, etc. Le traitement du Dr Clark opère une guérison rapide et permanente sur les cas les plus désespérés. Ma liste de témoignages contient des milliers de noms; ce remède en a guéri d'autres, il vous guérira parfaitement. $1 la boîte, six boîtes pour $5. Envoyez 10c en timbres poste pour un essai gratuit.

Dr J. B. CLARK,
3458, Archer Ave. Chicago, Ill.
38 3-a-w

LIVRE de CUISINE de
Melle Maria PARLOA
contenant 900 recettes qu'elle a récemment écrites pour la Compagnie Liebig.
ENVOYÉ GRATIS
sur demande à Dauchy & Co., 27 Park Place, New-York. Adressez une carte postale à cet effet et acheter toujours
L'EXTRAIT DE BOEUF DE LA COMPAGNIE LIEBIG.

Avis aux Bijoutiers!

La maison Edmund Eaves & Cie est récouverte au commerce de gros. Le stock de faillite a été acheté à grande réduction et sera vendu par lots aux conditions ordinaires avec un escompte spécial.

Edmund Eaves & Cie.

N B.—Notre place d'affaires n'est pas rue Notre-Dame, mais dans la bâtisse "Temple Building", rue St-Jacques, au deuxième étage. 2 aw

A VENDRE
TEMPLE BUILDING
Succession Ed. Eaves, Failli

2 magnifiques comptoirs de bar en cerisier.
3 riches garnitures pour restaurant en cuivre.
3 show cases en ébène.
4 safes pour bijoutiers avec traies.
4 safes de bureau.
10 valises pour commis voyageurs.
De plus $35,000.00 de bijouteries 2 aw

EXPRESS DE TOUTES SORTES
Pour épicies et pour délivrer les effets. Beaux Darroses, Buggies Gonord, Charrettes à Pony, etc., etc. Si vous avez besoin de quelques chose pour Voitures à Roues, rendez-vous chez
LATIMER
592—RUE ST-PAUL—592
Sleighs remises pour l'été et réparations de toutes sortes faites proprement, habilement et à bon marché.

204 3 a w

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
R·I·P·A·N·S TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use. Sold by druggists or sent by mail. Price 5 cents a box. Address RIPANS CHEMICAL CO., 10 Spruce St., N.Y.

LA MODE

Des Paillassons

est de rigueur, sans eux nos maisons ne sont pas meublées au complet. Et les Paillassons de Smyrne sont les plus fashionables—et certainement les plus utiles. Nous tenons le haut du pavé dans le commerce en fait de paillassons, ayant toutes les variétés possibles et nos prix étant plus bas que ceux que vous payez ordinairement.

TAPIS AJUSTES GRATIS.
Pour cette Semaine Seulement 8 Nous exhibons peut-être une plus grande variété de patrons que toute autre maison de cette ville. Magnifiques dessins, magnifiques couleurs et un prix qui satisfait tout le monde.

Le POELE "HAPPY HOME"
C'est le poêle de cuisine par excellence et celui qui satisfait le plus tous les gens; et voilà l'occasion de vous en procurer un.

VOITURES DE BERE se vendent énormément parceque nos valeurs ne sont pas surpassées.

Ameublements de Chambre à Coucher, Buffets, choix inépuisable. Magnifique Ameublement de chambre à coucher en chêne, avec miroir plaqué pour $32.50.

Au comptant si vous voulez ou à crédit. Nous faisons droit à vos besoins.
OUVERT LE SOIR.

Metropolitan Manufacturing Co.
1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME.
30 jno T. A. EMMANS, Gérant.

J. M. HARRISSON, H. A. NEYLER,
MONTREAL ELECTRICAL SUPPLY Co.
manufacturiers et importateurs

Spécialités de Fils cachés pour magasins et maisons privées. Installation de systèmes électriques complets, batteries, téléphones, sonnettes électriques, etc. 781 Rue CRAIG. 46-jno

Nouvelle Manière de Poser les Dentiers sans Palais.
DENTS POSÉES SANS PALAIS
S. A. BROSSEAU, L. D. S.,
No 7 RUE ST-LAURENT, Mon real

Extrait les Dents sans Douleurs par l'Electricité et fait les Dentiers d'après les procédés les plus nouveaux. Dents posées sans Palais et Couronnes de Dents en Or ou en Porcelaine posées sur de Vieilles Racines. 132 jan

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE, Jr & FRERE
No 2388 rue Notre-Dame
BUREAU: BASSIN DU CANAL, Pied de la rue Guy
(Bois Franc pour Voitures.)
TELEPHONE, No 8042, MONTREAL

Scieries, à Windsor Mills, P.Q

LA "CENTRAL RAILWAY & BRIDGE CO"

AVIS est par la présente donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant la "Central Railway & Bridge Co," avec pouvoir de construire un chemin de fer à un endroit quelconque sur la ligne Montréal, Portland et Boston ou Montréal et Sorel, à ou près de la ville de Longueuil, dans la province de Québec, pour se relier au chemin de fer Pacifique Canadien, à ou près de la Gare Dalhousie, dans la cité de Montréal, audite province, avec pouvoir de bâtir un pont à travers le fleuve Saint-Laurent vis-à-vis la dite cité pour les besoins de passage du dit chemin de fer et aussi des tramways, voitures et piétons.

Fait à Montréal, ce vingt-cinquième jour de février, en l'an 1894.

WHITE, DUCLOS et O'HALLORAN,
Solliciteurs des requérants.
1 a w

LE PACIFIQUE CANADIEN
Service Suburbain du Samedi

Tous les samedis, durant le mois d'avril, un train suburbain quittera la gare de la rue Windsor à 1.45 p. m. pour Hudson et les stations intermédiaires.

1.45 p. m. quittent la station de la rue Windsor
Arrivée à 3.35 p. m
1.57 " Montréal Jonction 3.20 "
2.06 " Dorval 3.14 "
2.09 " Valois 3.08 "
2.11 " Lakeside 3.06 "
2.14 " Pointe Claire 3.04 "
2.18 " Beaconsfield 3.00 "
2.23 " Beaurepaire 2.55 "
2.27 " Bayview 2.50 "
2.29 " Ste-Anne 2.47 "
2.35 " Vaudreuil 2.40 "
2.50 " Como 2.25 "
3.00 p.m. arrive à Hudson quittant à 4.15 p. m.

f Stations d'alarmes. Les trains n'arrêtent que quand il y a des passagers arrêtant à ou partant de ces stations.

VUES DE PAYSAGES CANADIENS.
Portefeuilles, (12 vues), seulement.....$1.50
Reliures.....1.25
Reliures, 3 grandes gravures, seulement.....1.00
Un souvenirs sont des bijoux artistiques.

Bureau des Billets et du Télégraphe pour la Ville, 129 rue St-Jacques.
VOISIN DU BUREAU DE POSTE.

"VARSITY"

Un Cigare de Première Classe, fait à la main, à Cinq Cents.

Il coute 4 cents au détaillant.

Supérieur à la généralité des cigares de 10 cents.

Faites-en l'essai et soyez-en convaincu.

S. Davis & Sons

Medecins

Dr C. N. Poitras,
1141 RUE MIGNONNE,
(2ème Porte de la rue St-André)
TELEPHONE 6976
Spécialités:—Maladies des Femmes et des Enfants.
HEURES DE CONSULTATION:—De 8 à 11 hrs a m., de 1 à 3 hrs p. m., de 6 à 8 hrs p. m.

Le Dr VICTOR PERRAULT
Portera une attention spéciale aux
MALADIES de la PEAU et Génitales
No 234 RUE ST-DENIS
En face de l'église St-Louis

Avocats

OUIMET EMARD & MAURAULT
AVOCATS
180 rue St-Jacques, Montréal
Boîte Postale, 13 Téléphone

Arpenteurs

J. EMILE VANIER
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107 Rue St-Jacques, 107
En face de la Tour de l'Aqueduc

Architectes

PERRAULT, MESNARD & VENNE
Architectes et Ingénieurs Civils,
17, COTE DE LA PLACE D'ARMES
Montreal, Can.
TELEPHONE 626.

VICTOR ROY. H. Z. GAUTHIER. Téléphone 6
ROY & GAUTHIER,
ARCHITECTES ET EVALUATEURS
Et Bureau d'Arbitrage et d'Expertises
102 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
BLOC BARRON

Peintres

L. N. DENIS
Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Ferronneries.
A Bon Marché
29-jan 313 RU ST-LAURENT.

H. A. MILLER
PEINTRE-DECORATEUR, VITRIER, IMITATEUR, BLANCHISSEUR.
1996 RUE STE-CATHERINE
Résidence: 95 RUE JACQUES-CARTIER
49-1-an

Cartes d'Affaires

MM. Les Constructeurs
sont priés de communiquer après de M. Hogan pour traiter de
Couvertures et Corniches
passage de trappes à gaz et à vapeur, fenêtres à ventilateurs pneumatiques et autres modèles. D. DUGAS 1641 Ste-Catherine

Hotels et Restaurants

ST LAWRENCE HALL
135 à 139 rue St-Jacques, Montréal
HENRY HO

COLONNE S. CARSLEY

Costumes de Première Communion
Costumes de Première Communion
Costumes de Première Communion
Costumes de Première Communion
Costumes de Première Communion
Costumes de Première Communion

Costumes en noir pour petits garçons, dans toutes les grandeurs, convenables pour première communion.
Costumes Eton noirs pour petits garçons.
Costumes Sac, en noir, pour petits garçons.
Costumes Reefer, noirs, pour petits garçons.

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

Modes de Première Classe
Modes de Première Classe
Modes de Première Classe
Modes de Première Classe
Modes de Première Classe
Modes de Première Classe
Modes de Première Classe

Comprenant toutes les dernières nouveautés en patrons de modes européens, les productions des plus célèbres modistes qui aient jusqu'ici été introduites sur le marché.

Chez S. CARSLEY,
Rue Notr e-Dame

Modes Garnies
Modes Garnies
Modes Garnies
Modes Garnies
Modes Garnies
Modes Garnies

Un immense assortiment de tous les derniers patrons en fait de modes garnies à des prix modérés.
Modèles copiés par des modistes expérimentées sous le plus court délai.

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

Bas en Cachemire pour Dames
Bas en Cachemire pour Dames
Bas en Cachemire pour Dames
Bas en Cachemire pour Dames
Bas en Cachemire pour Dames
Bas en Cachemire pour Dames
Bas en Cachemire pour Dames

Dans toutes les pesanteurs désirables et dans toutes les qualités.
En noir dans toutes les nuances de tan.
Bas de cachemire brodés.

Chez S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Sous-Vêtements en Laine
Sous-Vêtements en Laine
Sous-Vêtements en Laine
Sous-Vêtements en Laine
Sous-Vêtements en Laine
Sous-Vêtements en Laine

POUR DAMES

Dans toutes les pesanteurs désirables et en nuances blanches, naturelles ou de fantaisie.
Sous-vêtements en laine à côtes pour dames.
Sous-vêtements en laine unie pour dames.
Sous-vêtements en soie pour dames.

Chez S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

Maillots d'Ecuyères pour Dames
Maillots d'Ecuyères pour Dames
Maillots d'Ecuyères pour Dames
Maillots d'Ecuyères pour Dames
Maillots d'Ecuyères pour Dames
Maillots d'Ecuyères pour Dames

Maillots d'écuyères en soie noire et cachemire.
En soie blanche et rose. Avec bas noirs. Sans-bas.
Maillots d'écuyères dans toutes les grandeurs.

Chez S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

RIGBY

Les vêtements imperméables Rigby ont les meilleurs et les mieux faits.

ANNONCE
DE
John Murphy & Cie

IL Y A DE GRANDS
* AVANTAGES
ET DE GRANDS
* * BENEFICES

à retirer pour tous ceux qui achètent leurs nouvelles

ETOFFES A ROBES

à nos grands magasins.

Notre assortiment de soies, étoffes à robes et étoffes en coton, est des mieux choisis et des plus variés ici, à Montréal, et en prévision de notre futur déménagement nos prix sont excessivement bas.

Soies de fantaisie pour blouses et robes.
Soies nuancées.
Soies pointillées.
Soies moirées.
Soies brochées.
Popelines d'Irlande.
Popelines unies.
Popelines nuancées.
Popelines noires.
Soies Surah.
Surah pointillées.
Surah nuancées.
Surah brochées.
Surah unies dans les nouvelles couleurs.
Soies fleuries, depuis 30c la verge.
Soies unies, depuis 25c la verge.
Soies Surah, depuis 35c la verge.
Soies brutes, depuis 40c la verge.
Soies moirées, depuis 60c la verge

John Murphy & Cie

1781 et 1783 RUE NOTRE DAME.
Coin de la rue St-Pierre

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant.
Téléphone : 2193.

MARQUE DE

Les GRANDS REMEDES
—DU—
Père Mollinger
Vainquent la Maladie
Il en a guéri des milliers durant sa vie.
En grande demande depuis sa mort.

COMMERCE
Remède contre la Catarrhe $1.00
Remède contre Epilepsie et Danse St-Guy 1.00
Remède contre l'Indigestion et la Maladie de Foie 1.00
Remède contre le Rhumatisme, (trois préparations combinées en une seule). 2.50
Thé pour le Sang, pour Constipation et purifier le Sang 25
Aucun remède n'est véritable sans mon nom sur chaque paquet A. F. SAWHILL, Allegheny, Pa. En vente chez tous les spharmaciens.

LYMAN KNOX & CIE,
Agents pour le Gros. Montréal et Toronto.

CIE D'ASSURANCE
—o CONTRE LE FEU o—
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Fonds actifs.....$53,169,135
DIRECTEURS : Hon. Henry Starnes, président ; Edmond J. Barbeau, vice-président.
Toutes espèces d'assurance acceptées au plus bas prix courant.
G. F. C. SMITH,
CYRILLE LAURIN Agent en Chef.
Agent français spécial
BUREAU : 16 Place d'Armes, Montréal. 104 lan

NOUVELLE MUSIQUE—By the Main-tain Reel, la plus jolie composition de Holst, l'auteur des valses Vera et Ilma modérément difficile, 20c. ainsi que Rosaline Mazurka, un très joli Mazurka facile, 10c. Birds in the Morning, la magnifique caprice, par Holst, 20c. aussi la Marche Metropolis, Braham très brillante quoique aisée, 10c. A travers l'Afrique, marche très brillante, mais pas trop difficile. Washington Post, High SchoolCadets et Gladiator, marche, 3 très beaux morceaux par P. Sousa Two little girls, in blue, valse la plus en vogue aujourd'hui. Aussi, After the Ball, valse, polka et lancier. Tous les morceaux ci-dessus 10c chacun ou 11c par la poste.
W. STREET. 29 rue Bleury.

AUX ÉLÈVES
—o DE o—
L'Academie de Coupe de Robes
—o DE o—
MADAME ETHIER
EXPOSITION

Notre PREMIÈRE EXPOSITION des PRODUITS de nos ÉLÈVES aura lieu le 7 MAI prochain, ainsi que la 3ème CONFÉRENCE sur les traités des modes.
Toute ELÈVE qui désire prendre part à ce concours est respectueusement priée de faire son entrée avant le 6 MAI 1894.
N. B.—Des PRIX seront décernés à celles qui auront produit le travail le plus parfait.

Dame E. L. ETHIER
No 88 rue St-Denis, Montréal.
7aw

EN LIQUIDATION

M. et Mme GERARDIN, héritiers de feu
E. Chanteloup
Fondeur en cuivre et manufacturier
ayant décidé de retourner vivre en France, et par conséquent de liquider,
OFFRENT en VENTE
EN BLOC ou en DETAIL suivant le désir des acheteurs, tout leur commerce important, comprenant :
Dettes de livre,
Atelier, Machinerie,
Stock en commerce, et
Immeubles, y compris leur nouvelle residence princière, 341 rue Sherbrooke,
Prix et conditions de vente seront fournis par le soussigné, à qui le règlement de comptes dû doit être promptement fait.
JOHN LIVINGSTONE,
122 Liquidateur.

FEUILLETON DU JOURNAL " LE MONDE "

Cendrillon

LA FEE DE L'ATELIER

Le dernier Succès d'Emile Richebourg

TROISIEME PARTIE

LES MISERABLES

VI

LA DEGRINGOLADE

Suite 48

Avec lui, elle souffrait, elle manquait de tout; mais du moment qu'il rentrait au logis, cet homme qu'elle avait aime, qu'elle aimait encore assez pour être sa domestique, il lui semblait qu'il lui appartenait toujours et que les beaux jours de New-York pourraient revenir.

Certes, l'ancienne " première "—et ce n'est pas peu dire—était aussi malheureuse, à présent, qu'elle avait été coupable.

Depuis qu'elle était revenue à Paris, elle s'était livrée bien des fois à de tristes et sombres pensées, en se reportant au temps où première de l'atelier de broderies de Mme Melville, elle avait toute la confiance de sa patronne et mieux encore que sa confiance, son amitié.

Regrettait-elle d'avoir quitté l'atelier? Avait-t-elle le regret de son ingratitude? Se repentait-elle d'avoir odieusement trahi sa bienfaitrice, la noble femme qui, pendant des années, l'avait considérée comme sa jeune sœur? Eh bien, non. Et c'est pénible à constater, il n'y avait dans son âme, ni regret ni repentir du mal qu'elle avait fait.

La perversité avait détruit tous ses bons sentiments.

Elle n'était plus jalouse de Mme Melville, mais elle l'avait prise en haine. Pourquoi? Pour en bien expliquer toutes les raisons, il faudrait fouiller jusqu'au fond la pourriture d'un cœur méchant et complètement dépravé.

Sur la jalousie d'autrefois s'était greffée la basse envie, et celle-ci avait fait naître le sentiment haineux.

Armande ne pardonnait pas à Mme Melville d'être riche, d'habiter dans une maison à elle, d'avoir des domestiques, des chevaux, des voitures, de porter de superbes toilettes; enfin, elle ne lui pardonnait pas d'être heureuse; car pour Armande, le bonheur consistait à pouvoir se donner toutes les jouissances du luxe.

Et quand elle se reportait à vingt-cinq ans en arrière, c'est-à-dire au point de départ de Mme Melville, c'était pour comparer l'existence de celle-ci à la sienne et trouver ainsi un aliment à sa haine.

De Melville était revenu de chez Carousol, ruminant toutes sortes de projets, mais sans s'arrêter à aucun.

Et quand il eut dit à sa complice : " Le notaire refuse de payer, je suis acculé au fond d'une impasse; " elle le regarda fixement, comme hébétée; puis, ce moment de stupeur passé, un rire nerveux, aigu éclata entre ses lèvres frémissantes.

De Melville s'était affaissé sur un siège, et, très sombre, le regard farouche, il réfléchissait.

Armande se campa devant lui, les poings sur les hanches.

—A quoi penses-tu ? demanda-t-elle.

—A ce que je vais faire.

—Est-ce donc si long et si difficile à trouver ? dit-elle.

—Oui.

Elle haussa les épaules.

—Ah ! ça, reprit-elle, est-ce que tu n'es plus Gaston de Melville ? Nous n'avons plus d'argent, plus rien, la misère frappe à notre porte.

—Eh bien, après ?

—Vas-tu la laisser entrer ?

De Melville tressaillit et un double éclair sillonna son regard.

—Il te faut de l'argent; n'est-ce pas ? Mais, pour en avoir, tu n'as qu'une chose à faire !

—Quelle chose ?

—Vouloir en trouver.

—Où cela?

—Oh ! tu le sais aussi bien que moi.

—Peut-être. Mais dis-moi ton idée.

—Ta femme est riche, très riche, elle a des millions, m'as-tu dit ?

—Continue.

—Et puis Paul, ton fils, est notaire; j'ai appris cela..... Un notaire, ça gagne beaucoup d'argent.

—C'est vrai.

—Eh bien, je te répéterai ce que je t'ai dit déjà : est-ce que tu vas les laisser tranquilles? Tu n'as plus à hésiter, le moment est venu de frapper un grand coup.

—Au risque de me fourrer dans un guépier.

—Allons donc, tu sais très bien que s'ils ont des armes contre toi, ils ne peuvent pas s'en servir.

—La petite Gabrielle? mais c'est de l'histoire ancienne; on n'a plus à parler de cela, pas plus que de l'argent enlevé autrefois à la caisse de ta femme; d'ailleurs, la moitié t'appartient.

Comme on le voit, Armande ignorait que de Melville fût un faussaire. Elle n'avait jamais cherché à connaître les moyens que son amant employait pour se faire donner des sommes importantes par le notaire de Mme Melville.

—Oui, continua-t-elle, la moitié t'appartenait, comme t'appartient aujourd'hui la moitié de tout ce qu'elle possède; car enfin, tu es toujours le mari de ta femme et vous n'êtes séparés, judiciairement, s'entend, ni de corps ni de biens. Donc, ce qu'elle a est à toi aussi bien qu'à elle.

De Melville devenait de plus en plus sombre.

—Il y a autre chose, madame.

—Dites, monsieur Turgan.

—Votre mari est à Paris.

Mme Melville ne parut ni beaucoup surprise ni très effrayée.

—Depuis longtemps ? interrogea-t-elle.

—Depuis bientôt deux ans.

—Ah !..... sous un faux nom, sans doute ?

—Il se fait appeler Jonathan Milssen. On le croit américain.

—Le malheureux, le malheureux, soupira Mme Melville.

Il demeure rue de Dunkerque.

—Il vit seul ?

—Non, avec une femme.

—Elle, sans doute, elle, la misérable fille !

Mme Melville laissa tomber sa tête sur sa poitrine et resta, pendant quelques instants, plongée dans de sombres pensées. Se redressant brusquement :

—Monsieur Turgan, dit-elle, vous n'avez parlé de rien à mon fils, n'est-ce pas ?

—De rien, madame.

—C'est bien ; hélas ! il n'apprendra que trop tôt...

Puis, avec un accent de douleur profonde, elle s'écria ;

—C'est horrible, horrible ! Ainsi, il est écrit que je ne serai jamais heureuse ! Après tant de dures épreuves subies, n'avais-je donc pas acquis le droit de vivre tranquille. Mon Dieu, quelle existence est la mienne ! Quelle affreuse destinée ! Mais qu'ai-je donc fait, mon ami, dites, qu'ai-je donc fait pour l'avoir méritée ?

—Hélas ! madame vous n'avez fait que du bien pendant toute votre vie ; mais trop souvent les bons sont des victimes.

—J'ai eu un tort, monsieur Turgan, celui de devenir riche ; si j'étais sans fortune, ma vie serait tranquille. Ah ! la plus pauvre de mes ouvrières d'autrefois est plus heureuse que moi.

Toujours, toujours une implacable fatalité me poursuit...

—C'est un nouvel orage qui passera comme les autres. Cependant, madame, je dois vous le dire, j'ai une crainte.

—Laquelle ?

—M. de Melville, si je suis bien renseigné, a épuisé toutes ses ressources ; en ce moment il manque de tout, il est à bout. Il ne me paraît pas impossible que, dans la situation où il se trouve, il ne tente un coup d'audace.

—Que pensez-vous donc, monsieur Turgan ?

—Que vous devez vous attendre à une visite de M. de Melville.

—Il oserait venir ici !

—L'homme qui a abandonné sa femme et son enfant, le faussaire Jonathan Milssen, a toutes les audaces et est capable de tout.

—Oh ! le revoir, ce misérable, le revoir ! murmura Mme Melville d'une voix oppressée.

—Prévenue, vous ne serez pas surprise, et, quelle que soit l'attitude de votre mari, vous ne vous laisserez pas intimider.

—Ah ! je frissonne de terreur ! Vous voyez, cher monsieur Turgan, avec quelle fureur la fatalité me poursuit. A peine mon fils et moi sommes-nous sortis d'un danger que nous retombons dans un autre.

Oh ! le malheur, le malheur ! S'il s'éloigne un instant d'une famille, c'est pour y revenir bientôt, plus menaçant que jamais !

—Madame, il faut le conjurer.

—Comment, dites, comment, quand il s'acharne ainsi après moi ?

—Souvent, madame, on se sauva d'un danger en le bravant ; de même en ne redoutant pas trop un malheur, on s'abrite contre lui. Presque toujours ce sont les faibles qui sont des victimes ; vous ne l'ignorez pas, madame, vous qui vous êtes armée de bonne heure pour soutenir toutes les luttes de la vie.

Est-ce aujourd'hui que vont faiblir toutes les forces qui sont en vous ? Non, vous garderez votre courage, votre énergie, toute la puissance de votre volonté ! Regardez dans le passé, voyez tout ce que vous avez fait, et dites-vous : " J'ai surmonté les plus grandes difficultés je n'ai jamais été vaincue ; plus d'une fois j'ai chassé le malheur prêt à m'écraser ; eh bien ! je le chasserai encore.

A suivre

VII

LES DROITS DU MARI

Après avoir acquis la certitude que Gaston de Melville était revenu à Paris et qu'il s'y cachait rue de Dunkerque, sous le nom américain de Jonathan Milssen, M. Turgan se dit qu'il devait prévenir Mme Melville, afin de la mettre en garde contre certaines tentatives plus ou moins hardies de son mari.

M. Turgan hésitait, toutefois, à troubler la quiétude d'esprit et l'existence si calme maintenant, croyait-il, de son ancienne cliente.

Mais ne devait-il pas aussi faire connaître la situation à Paul Melville ?

Il se décida à prévenir d'abord Mme Melville. Quant au jeune notaire, il l'instruira plus tard, lorsque telle ou telle circonstance l'y obligerait. D'ailleurs, il ne croyait pas avoir le droit de parler au jeune homme de son père, sans y être autorisé par Mme Melville.

Or, le lendemain du jour où il avait eu la visite du sieur Carousol, il se rendit rue de la Boétie.

—Ah ! vous voilà donc, lui dit Mme Melville, en lui tendant amicalement la main ; mon Dieu, comme vous devenez rare ; maintenant, que vous n'êtes plus notaire, vous n'avez plus l'excuse d'un travail accablant, qui vous prend tous vos instants.

—Mais j'ai beaucoup de travail, madame, beaucoup de travail.

—Comment cela, voyons ?

—N'ai-je pas à épurer mes comptes ? Ne faut-il pas que mon successeur puisse voir clair dans toutes les affaires de l'étude ? Dans deux ou trois jours, chère madame, je vous prierai de vouloir bien les approuver.

—Oh ! je sais d'avance qu'ils seront d'une exactitude rigoureuse. Est-ce que vous ne pouvez pas remettre cela purement et simplement entre les mains de mon fils ?

—Ce sera à vous-même de le faire, chère madame, quand vous aurez examiné et approuvé les comptes.

—Soit. Donc, aujourd'hui, c'est une bonne visite d'ami que vous me faites ?

—Oui chère madame, une visite d'ami.

—Et vous avez, je le vois, je le devine, quelque chose de grave à me communiquer.

—C'est vrai.

—Eh bien ! mon ami, de quoi s'agit-il ?

—Je voudrais encore garder le silence, madame, mais cela n'est plus possible; mon devoir est de parler, de ne vous rien cacher. Hier, madame, j'ai refusé de payer cette facture de cinq mille francs.

—Pourquoi ? dit Mme Melville, devenue très pâle.

—Parce qu'elle est l'œuvre d'un faussaire, de même que les précédentes.

—En êtes vous bien sûr, monsieur Turgan? prononça Mme Melville d'une voix tremblante.

—Absolument sûr, madame, et j'en ai les preuves.

Mme Melville laissa échapper un long soupir.

—Et, vous connaissez le faussaire? dit-elle.

—Oui, je le connais.

—Allons, mon ami, reprit la pauvre femme d'un ton douloureux, vous pouvez le nommer.

—Mais.....

—C'est mon mari.

—Hélas ! oui, madame.

—Je m'en doutais. Peut-être auriez-vous bien fait de lui donner encore cette somme.

—Non, madame, non ; il aurait recommencé et ne se serait pas arrêté ; il fallait absolument mettre un terme à cela.

Mme Melville hocha tristement la tête.

—Est-ce tout ce que vous vi à me dire ?

ATTENTION

A temps à tout dérangement de l'Estomac, du Foie ou des Intestins peut empêcher de sérieuses complications. Indigestion, constipation, migraine, nausée, attaque de bile et vertige indiquent un dérangement dans certaines fonctions pour lequel les Pilules d'Ayer sont le meilleur remède. Purement végétales, recouvertes d'une couche de sucre, faciles à prendre et promptes à assimiler, c'est la médecine de famille par excellence — l'apéritif le plus populaire, le plus sûr et le plus utile en pharmacie. Mme M. A. BROCKWELL, Harris, Tenn., dit :

" Les Pilules Cathartiques d'Ayer m'ont guéri de migraines et mon mari de névralgies. Nous pensons qu'il n'y a pas de

Meilleure Médecine,

et nous avons conseillé à beaucoup d'en faire usage."

" Il y a eu trente-cinq ans ce printemps, j'étais épuisé par un travail pénible et une suite de rhumes, qui m'avaient rendu si faible que c'était un effort pour moi de marcher. Je consultai les médecins, mais je continuais de baisser sensiblement jusqu'à ce que j'eusse perdu tout espoir de jamais me rétablir. Etant un jour dans un magasin où l'on vendait des médecines, le propriétaire remarqua mon air faible et maladif, et, après quelques questions relatives à ma santé, me recommanda d'essayer les Pilules d'Ayer. J'avais peu de confiance dans celles-ci ni dans toute autre médecine, mais je me décidai enfin de suivre son conseil et j'essayai une boîte. Avant d'avoir pris toutes les pilules, j'étais beaucoup mieux et deux boîtes me guérirent. J'ai maintenant 80 ans; mais je crois que sans les Pilules d'Ayer, je serais dans la tombe depuis longtemps. J'en achète 6 boîtes tous les ans, et je ne voudrais pas plus m'en passer que je voudrais me passer de pain." — H. H. INGRAHAM, Rockland, Me.

Pilules d'Ayer

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Chaque dose est efficace.

Here's a Pointer

When you ask for a
5 cent plug
10 cent plug
20cent plug

DERBY PLUG
Smoking Tobacco

be sure that the retailer does not induce you to buy any other in order that he may make a larger profit.

D. Ritchie & Co
MONTREAL.

LIVRES de MEDECINE

Nous venons de recevoir notre assortiment complet de
Livres de Médecine et d'Art Vétérinaire
En Anglais et en Français.
Nous invitons nos confrères les Médecins et Etudiants en médecine à nous rendre visite.
Nouveauté : TRAITÉ PRATIQUE des MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et du PHARYNX, par M. le Dr A. A. FOUCHER.
PRIX, $4.00.
J. B. ROLLAND et FILS,
64 14 rue St-Vincent, Montréal

ETABLIE EN 1868.

Plombiers, Couvreurs, Ferblantiers,
Posseurs d'Appareils de Chauffage
A la Vapeur et à l'Eau Chaude
ET
D'Appareils Electriques
DE TOUS GENRES.
TOUT OUVRAGE GARANTI.
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE,
140 rue St-Laurent, Montréal.
TÉLÉPHONE 589. 204 1 an

Cie de Navigation Richelieu & Ontario

LIGNE de QUEBEC

Les vapeurs pour Québec commenceront à faire le trajet dans quelques jours.

Ligne de Trois-Rivieres

Le Vapeur TROIS-RIVIERES partira tous les mardis et vendredis à 1 heure p. m., pour Trois-Rivières.
Le Vapeur CHAMBLY partira dorénavant de Montréal tous les mardis et vendredis pour Chambly et les ports intermédiaires à 1 heure p. m.
Le Vapeur TERREBONNE part tous les jours à 2.30 p. m. pour Boucherville, Varennes, Verchères et Contrecœur.
Le Vapeur LAPRAIRIE partira de Montréal à 7.00 a. m., à midi, et 2.00 p. m. tous les jours excepté le Dimanche.
Le Vapeur LONGUEUIL partira du Pied du Courant pour Longueuil.
Le Vapeur SOREL fera le trajet du quai Jacques Cartier à Longueuil à la place du ISLAND QUEEN pour le présent. Voyez les horaires.
Pour plus amples informations, horaires, etc., s'adresser à
H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des Passagers du District,
128 rue St-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.
204 jan

Le Colosseum

1547 et 1549 rue Ste-Catherine-Est

Le COLOSSEUM est le véritable endroit pour acheter vos Etoffes à Robes Noires vu que nous en avons le plus grand assortiment, la meilleure valeur dans la cité et les plus bas prix.

Nouvelles Cordes de Fonet Noires,
Nouvelles Diagonales Noires,
Nouvelles Serges Noires,
Nouveaux Crépons Noirs,
Nouveaux Voiles Noirs,
Nouvelles Popelines Noires,
Nouveaux Cheviots Noirs,
Nouveaux Cachemires Noirs avec Dessins,
Nouveaux Henriettas Noirs,
Un Bon Cachemire Noir, tout Laine, 25c la verge.

Serges Etamine Noire, indélébiles, pour porter aux places d'eau, 42 pouces de large, 45c.

VALEUR SPECIALE

Nous venos de recevoir une caisse de Serge Noires très propres pour Gilets de printemps et Robes de Rue, 38 pouces de large, valant $1.25, pour être vendues à 95c, aussi un assortiment complet de Crêpes Noirs.

Nouveaux Manteaux de Printemps.

Nou venons justement d'ouvrir plusieurs caisses de Nouveaux Manteaux de Printemps à être vendus à bon marché.
Nouvelles Collerettes de Printemps pour Dames, $1.75,

Au COLOSSEUM
S. CARSLEY, Propriétaire.

PEUT-ON SE PROCURER

Un seau qui ne coule pas ?
Une cuve sans défaut ?
Une tinette qui n'absorbe pas la saumure ?
Un vaisseau au lait qui ne donne pas mauvais goût ?

Vous pouvez vous les procurer en demandant les
Eddy's
Indurated
Fibre Ware
(ARTICLES EN FIBRE DE BOIS DURCI)

La propreté et l'ordre dans une maison sont nécessaires pour assurer le confort. L'homme aime le confort et s'il ne le trouve pas dans son intérieur, il le cherche ailleurs. Les bonnes ménagères savent que le SAPOLIO rend la maison propre et la garde gaie et coquette. Le bonheur réside toujours dans une maison confortable. Veillez-vous la propreté, le confort, le bonheur chez vous? Essayez le SAPOLIO. Vous serez surpris de vos succès.

CARE AUX IMITATIONS. 2

BOSTON | HOTEL CLARENDON
517 à 527 Tremont Street
LE SEUL GRAND HOTEL CANADIEN EN AMERIQUE
Plan Européen. Repas à la Carte. | 90 Belles Chambres. 10 Salons Particuliers. | E. N. TENNEY, Propriétaire.

Selles Anglaises,
Brides, Fouets,
Petites Selles à Carabiniers pour jeunes garçons et filles, stock le plus considérable et le mieux assorti de toute la cité.
Mon stock de Harnais est très au complet, comprenant de magnifiques Harnais pour carrosses et coupés, Harnais pour trotty et voiture de course, léger et élégant. Harnais pour pony Shetland en cuir noir et de couleur tan (fauve). Harnais pour express, wagon et double wagon et tous les accessoires d'écurie voulus, chez
J. W. ROBERTS,
SELLIER ANGLAIS
836 rue St-Jacques

PRIMES
AUX
Abonnés du "MONDE"
EDITION QUOTIDIENNE

Tout nouvel abonné au journal "Le Monde" ou tout ancien abonné qui paiera d'avance un abonnement d'un an à l'Edition Quotidienne, recevra en prime
DEUX BEAUX
VOLUMES ILLUSTRES
VALANT $1.00 CHACUN.
Un Abonnement de 6 mois donnera droit à l'un de ces volumes.

MALADIES CONTAGIEUSES
Maladies de la Peau.
Dartres, Vices du Sang, Glandes, etc., guéris par les
BISCUITS DEPURATIFS
Du Dr. OLLIVIER
seule approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, autorisée par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. Seule admise dans les Hôpitaux. Guérison certaine par ce puissant Dépuratif des Ulcères, Boutonneux, Affections rebelles et anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge, etc.
24,000 FRANCS DE RECOMPENSE
Ancune autre Méthode ne possède ces avantages de supériorité.—Traitement agréable, rapide, inoffensif et sans rechute.
23, r. de Rivoli, Paris.
Dépositaire pour le Canada : Pharmacie Daniel, en face du Palais de Justice, Montréal.

EXTRA

LA TEMPERATURE

Probabilités pour les Prochaines 24 Hrs.

TORONTO, Ont, 19—11.30.a. m.—Beau temps, chaud, suivi d'ondées.

LA LOI DES FAILLITES

Le *Globe* dit que le projet de loi sur la faillite ne passera pas cette année ; le *Herald* prétend savoir que oui. Nous croyons que cela dépendra des chambres de commerce du pays.

NOMINATIONS

A une assemblée des Commissaires des chemins à barrières, tenue hier, M. Henri Frigon a été nommé inspecteur des chemins, en remplacement de M. Louis Frigon, démissionnaire. Nos félicitations au nouvel élu.

ELECTION PARTIELLE

La position s'est régularisée à Gloucester, N.B., dans ces jours derniers et M. Landry s'est retiré de la lutte pour donner son concours à M. Doucet, ancien shérif de district, qui se présente comme indépendant.

Le candidat ministériel sera M. Blanchard, député à la législature du Nouveau-Brunswick.

La lutte se fera sur la question du tarif et, comme l'on sait, la votation aura lieu le 6 mai prochain.

REDISTRIBUTION

Trente-six députés conservateurs de la province de Québec se sont rendus hier auprès de sir John Thompson et lui ont demandé une nouvelle rédistribution des sièges électoraux dans la province de Québec.

Un projet de loi à cette fin sera présenté à cette session ou à la prochaine, mais dans tous les cas avant les élections générales et nous sommes en position de dire que par le nouveau bill, Laprairie redeviendra ce qu'il était, tandis que Vaudreuil et Soulanges seront réunis.

L'hon. M. Patterson a donné $200 pour le *home rule*.

Le *Cultivateur* est certain que la sessiou fédérale sera très longue.

Il paraît certain que M. Charles Leduc aura la place de shérif du district d'Ottawa.

L'*Orange Sentinel* veut absolument que le gouvernement nomme un inspecteur pour les couvents.

Le conseil municipal de Hull vient d'adopter, en troisième lecture, un règlement en faveur de la fermeture de bonne heure.

On croit que le Pacifique Canadien n'a mis la main sur la charte du Montréal et Ottawa que pour empêcher la construction d'une ligne rivale sur la rive sud de l'Outaouais.

Les journaux du Massachusetts disent que la réprise des affaires dans cet Etat est générale et que les manufactures y ont tellement d'ouvrage qu'elles ne peuvent observer aujourd'hui le "Patriot's Day."

LES POOLROOMS

Le colonel Hughes reçoit de précieux documents

Le colonel Hughes a reçu ce matin, de Toronto, une réponse aux informations qu'il avait demandées concernant la fermeture des poolrooms dans la capitale de la province-sœur. On se rappelle que dernièrement le magistrat de police a ordonné que toutes les maisons de jeu devraient fermer leurs portes.

Le colonel Hughes a dit ce matin à un reporter du MONDE que cette décision avait été prise conformément à la nouvelle loi criminelle concernant les maisons de jeux.

Les documents qui ont été envoyés à notre surintendant de police sont très volumineux. Aussitôt qu'il en aura pris connaissance il avisera à la conduite à tenir envers les propriétaires des maisons de jeux, communément désignées sous le nom de poolrooms. Le colonel Hughes ajoute qu'il parcourera les documents en très peu de temps et qu'il agira en conséquence.

34 ANS EVEQUE

Mgr Sweeney, évêque de St-Jean, N.B., vient de célébrer le 34ème anniversaire de son sacre.

30 JOURS DE RETRAITE

Joseph Daigneault, de St Henri, arrêté ces jours derniers pour vol de volailles a été condamné ce matin par le juge Dugas, à un mois de prison.

VOLEURS CONDAMNES

Ce matin, en cour des sessions spéciales, le juge Desnoyers a prononcé les condamnations suivantes: Patrick Ward alias Sullivan et Denis McCarthy, deux récidivistes, chacun à trois ans de pénitencier, pour vol avec effraction dans un hangar appartenant à M. E. Janvier, rue St-Maurice.

Omer Robert qui a plaidé coupable de tentative de vol chez M. Vermette, à Ste-Cunégonde, fera trois mois de prison.

Cyrille Chartrand, âgé de 16 ans, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir dérobé deux flacons de gin en brisant la vitrine de M. Emilien Berthelet, à Ste-Cunégonde, trois ans de pénitencier.

Avez-vous fait l'essai du tabac à fumer en palettes Derby, en pulettes de 5, 10 et 20 cts ?

MYSTERE

Un octogénaire trouvé mort

Sur le plancher de la chambre où on lui donnait hospitalité

Le coroner a été prévenu, ce matin, qu'un vieillard de 80 ans, nommé George Beauchamp, avait été trouvé mort dans une chambre au troisième étage de la maison portant le No 1435 rue Notre-Dame.

Cette mort est entourée de circonstances suspectes et le coroner a donné l'ordre de transporter le cadavre à la morgue, où une enquête s'est ouverte cette après-midi.

Il parait que le défunt demeurait à la campagne et qu'il était en promenade sur la rue Notre-Dame depuis quelques jours seulement.

On dit qu'il était venu voir sa fille mariée à un nommé Ratelle, briquetier.

Quand on l'a découvert, le vieillard était étendu sur le plancher. L'on n'a découvert aucune marque de violence sur le corps.

Le médecin a fait l'autopsie du cadavre et l'enquête du coroner jettera probablement quelque lumière sur ce décès mystérieux.

ELLE VEUT SON ENFANT

Elle s'enivre et veut le prendre

Hier soir, une foule nombreuse de curieux étaient rassemblés aux abords d'une maison de la rue Panet. Il étaient attirés là par une femme nommée Alma Lavallée, demeurant rue Wolfe, qui parlait haut, proférait des menaces et faisait un tapage infernal.

Inutile de dire qu'Alma était avinée. Son tapage avait cependant un but; elle réclamait son enfant âgé de deux ans, qu'elle a confié par écrit, dit-on, à des personnes qui ont bien voulu l'élever. Va sans dire que ces derniers ne veulent pas remettre le petit à sa mère. La police ayant été prévenue, les constables Sicotte et Richer arrivèrent aussitôt et conduisirent l'ivrognesse au poste. Ce matin, Alma a comparu devant le recorder. M. Bourgouin lui a fait comprendre que les réclamations du genre de celle qu'elle fait valoir, doivent être soumises aux autorités, et que ce n'est pas en s'enivrant qu'elle obtiendra quelque chose. Cette explication a été sanctionnée officiellement par une condamnation à $5 d'amende ou un mois de prison.

A la rue Fullum, si elle y va, Alma va avoir toute la latitude possible pour aviser au meilleurs moyens à prendre pour se faire remettre son enfant.

EXPOSITION

L'exposition du comté d'Hochelaga aura lieu le 25 courant, aux terrains de l'Exposition.

LES GENS D'EN BAS

Nombre de personnes fixées à Montréal et originaires des provinces maritimes parlent de fonder une société.

THE NIGHT OWLS

Après deux ans d'absence la compagnie de burlesque *The Night Owls* nous vis itera au Royal pendant toute la semaine du 23. Les journaux américains qui parlent des *NightOwls* disent beaucoup de bien du programme de genre exécuté cette année. On n'a pas oublié d'ailleurs que chaque fois que cette compagnie nous a visités elle a fait salle archi-comble.

COTISATIONS

Le rôle de cotisation pour l'ouverture de la rue Milton, depuis la rue St-Laurent jusqu'à la rue Université, vient d'être déposé au greffe de la cité.

Le coût total de cette amélioration dont la ville paie la moitié, est de $151,037 dont il faut retrancher, cependant, $1,414.34 provenant de la vente de vieux matériaux.

Les dépenses incidentes se répartissent comme suit: commissaires, $1,324; témoins, $4,523.35; annonces et impressions, $441; sténographes, $773.85; ouvrage de bureau, $755.16; frais légaux, $6,975.98.

L'élargissement de la rue Bleury, depuis la rue Craig jusqu'à la rue St-Laurent, coûte beaucoup plus, comme on a pu le voir, par le rôle qui a été lui aussi terminé aujourd'hui.

Les dépenses incidentes s'élèvent à $43,333.07. Elles se répartissent ainsi: commissaires, $5,040; témoins de la cité, $11,201; annonces et impressions, $2,689.45; ouvrage de bureau, $431.76; plan, $257; dépenses contingentes, $121.64; témoins des propriétaires, $7,511.81; frais de commutation, $1,538.06; frais légaux, $13,580.48. Le coût total de cette entreprise est de $434,793.59 dont il faut retrancher $12,475.82, provenant de la vente de vieux matériaux.

La part que la cité doit payer est de $211,158.89.

Les Irlandais protestants

Les Irlandais protestants sont à organiser une association nationale sur le modèle de la société calédonienne.

Flâneurs

James Milis et William Jeffrey, deux matelots arrêtés hier soir, pour avoir erré sans but avouable sur la rue Jacques-Cartier, ont été condamnés, ce matin, à $1 d'amende ou huit jours.

Le cout d'une brosse

John Burns, ivrogne d'habitude, a été arrêté, hier, au marché Sainte-Anne, où il faisait des siennes. Ce matin, il a comparu devant M. Bourgouin, qui l'a condamné à $5 d'amende ou un mois.

Jehu ivre

Jean-Baptiste Madore, cocher, rue Aqueduc, était ivre mer soir, sur sa voiture.

Pour prévenir un accident la police a arrêté ce jehu d'une sobriété très contestable et l'a conduit au poste.

Ce matin, le recorder l'a condamné à $3 d'amende ou quinze jours.

"DONNE-MOI MA FILLE !"

Une scène nocturne, rue Ste-Elizabeth

Tout un émoi a été causé sur la rue Ste-Elizabeth, hier, vers minuit. Une femme à demi-vêtue et affolée courait sur le trottoir entre les rues Ste-Catherine et Dorchester. Elle pénétra enfin dans une des maisons qui longent le côté ouest de la rue et on entendit de l'intérieur ces mots que rien n'explique: "Donne-moi ma fille ! ! Viens-t'en ma fille ! !"

On n'a pu savoir ce dont il s'agissait. Pendant que cette scène se passait, trois jeunes gens, bien mis, stationnaient aux alentours.

Ils étaient certainement pour quelque chose dans l'affaire, car on les entendit dire: "Allons nous-en, laissons-la faire !"

Nous n'avons rien pu apprendre sur la signification de ce tapage nocturne qui a fait lever plus d'un voisin.

LE FEU D'HIER

Pertes et Assurances

Les commissaires des incendies ont tenu ce matin une enquête sur le feu qui a eu lieu hier, sur la rue William.

D'après les témoignages entendus, le feu s'est déclaré dans l'édifice de la Imperial Waterproof Co., No. 47 rue William.

Le propriétaire de cette manufacture est M. F. C. Jamieson. Le feu a été causé par une chaudière surchauffée, où l'on faisait bouillir une composition destinée à préparer du papier imperméable. L'assurance est de $1,350 et les pertes sont de $4,000.

La même bâtisse était aussi occupée par la manufacture d'auvents de M. C. B. Hogman. Là, les pertes sont de $1,000 sans assurances.

Les pertes au magasin de M. R. E. Brayley, pharmacien en gros, sont de $5,000. M. Brayley avait un stock de $14,000. Ses assurances s'élèvent $12,000.

Les pertes de M. Thomas Hacking, machiniste, qui avait ses ateliers au même endroit, se montent à $3,000. Le stock est évalué à $10,000 et les assurances sont de $2,500.

UNE KERMESSE

Au profit du Monument National

Les dames de Montréal se préparent accuellement à donner une grande kermesse, durant toute la semaine du 16 au 24 juin prochain, au bénéfice du Monument National. Il y aura aussi concert, tableaux historiques, féerie et discours. On attend, pour la célébration de la St-Jean-Baptiste et les fêtes d'inauguration du Monument National, deux personnages éminents de France, dont les noms seront bientôt connus.

L'ASSAUT DE LACHINE

Le procès remis au 8 mai

Le procès de l'italien Luigi Fabiano, accusé d'assaut meurtrier sur un compatriote du nom de Pietro Artimour, devait commencé ce matin, en cour des Sessions Spéciales. A la demande de la Couronne, le procès n'aura lieu que le huit mai prochain, le blessé Pietro Artimour étant encore trop malade pour venir témoigner.

On se rappelle que la bagarre en question a eu lieu à Lachine.

VOL DE PLANCHES

Michael Russell, âgé de 17 ans, et John Burchall, âgé de 9 ans, ont été arrêtés hier pour vol de deux planches.

A la demande du plaignant, les deux jeunes gens ont été acquittés.

ENQUETE

On a commencé l'enquête ce matin re Oscar Marin, pompier, contre le sous-chef Dubois. Il s'agit d'une poursuite en dommages de $200.

Le demandeur aurait insinué sur le compte du défendeur certaines choses de nature à nuire à sa réputation.

Ça lui apprendra

Léon Grimard, charretier rue Maisonneuve, a été condamné à $5 d'amende ou un mois, pour avoir conduit son cheval à une allure trop rapide rue Ste Catherine.

Prolongement

Le département des chemins a accordé hier à la compagnie des tramways la permission de prolonger sa voie sur la rue St Denis jusqu'à la ligne du Pacifique, en haut du Coteau St Louis.

Pauvre vieille

Margaret O'Hara, une vieille femme de 70 ans, à sollicité ce matin, la faveur d'aller en prison. Elle est sans moyen d'existence et n'a ni parents ni ami pour prendre soin d'elle. Elle va faire quatre mois à la rue Fullum.

Personnel

—M. Mongenais, de la maison Dufresne et Mongenais, est parti pour Rigaud avec sa famille, pour y passer l'été. M. Mongenais viendra en ville tous les jours.

Au Riendeau. — L. A. Pelletier, Boston; George Blanchette, Lewiston; Frank Smith, Lewiston; D. Jolicœur, Québec; A. Sheppard, Sorel; S. T. St-Cyr, Berthier; F. E. St-Arneault, Saint-Constant.

La scrofule et toutes les maladies analogues guéries par la Sarsaparille de Hood, qui, par ses effets purifiants et vivifiants, rend le sang pur.

La manufacture de pianos de MM. Heintzman & Cie, Junction Toronto, est haute de quatre étages, longue de 308 pieds et large de 60 pieds: c'est un contraste avec les bâtisses occupées par nos soi-disant manufacturiers. Des Pianos Heintzman arrivent tous les jours aux salles de M. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste-Catherine et ceux qui desirent acheter un instrument de première classe devraient venir les voir. 206-1

CAUSE IMPORTANTE

La décision du juge Taschereau re Ant. Rousseau vs R. Wilson et al

Il s'agit d'une action en revendication à l'effet de faire condamner les défendeurs à remettre au demandeur un certain billet promissoire à ordre pour $9,000 que le demandeur avait donné pour accomodation aux défendeurs et que ces derniers détiennent illégalement, et à défaut par eux de ce faire sous huit jours de la signification du jugement, à payer au demandeur le montant du dit billet. Cette poursuite a été rencontrée par une exception à la forme qui a été rejetée.

L'un des considérants de M. le juge Taschereau se lit comme suit:

"Considérant que la dite action "en revendication est de sa nature "sommaire, conformément aux dis- "positions de l'article 887 du Code "de Procédure, étant fondée sur le "dit billet à ordre qui est lui-même "revendiqué et dont le montant est "subsidiairement réclamé des Dé- "fendeurs; qu'ainsi le Demandeur "avait le droit de recourir à la pro- "cédure sommaire qu'il a adoptée "et que les Défendeurs sont mal "fondés à prétendre qu'ils ont été "irrégulièrement assignés; renvoie "la dite Exception à la forme des "Défendeurs avec dépens distraits "à Mtre Philéas Lanctôt, procureur "du Demandeur."

Ce jugement décide pratiquement que dans les causes commerciales, on peut procéder sommairement par voie d'action en revendication.

NOS FINANCES

Comment va-t-on équilibrer le budget municipal ?

Il est enfin résolu que le comité des présidents se réunit lundi matin, à dix heures, à l'hôtel de ville, pour examiner les demandes faites par les divers comités pour rencontrer les dépenses de l'exercice courant.

L'auditeur de la cité, M. Dufresne, a préparé un état des sommes requises pour 1894 ainsi que des dépenses de 1893.

Nous le donnons ci-dessous:

REQUISITION DES DIVERS COMITÉS POUR 1894

Dépenses en 1893.			Demandes pour 1894.
	Fonds de réserve, 5 p. c. sur $2,840,669		$ 142,033
$ 925,603	Intérêts		1,000,000
86,225	Avances en 1893 à compte revenu 1894		218,429
236,927	Taxe des écoles		300,000
226,388	Comité des finances		197,006
361,903	" des chemins		452,872
267,078	" de police		307,622
12,653	" de la cour du recorder		15,437
167,380	" du feu		212,103
14,179	" département des alarmes		20,061
2,286	" " département de l'inspecteur des bâtisses		2,600
1,903	" " département de l'inspecteur des chaudières		2,085
102,880	" de l'aqueduc		183,836
29,708	" des marchés		41,000
133,319	" de l'éclairage		163,000
49,114	" de l'hôtel de ville		59,773
90,095	" de l'hygiène		115,759
5,435	" des parcs et traverses		14,776
11,580	" du parc Mont-Royal		21,403
$2,720,694			$3,447,312
218,429			
$2,502,268			
	Montant disponible pour crédit		2,840,669
	Excédant		606,643

Comme on le voit, pour équilibrer les recettes et les dépenses il faudrait diminuer de $600,000 les demandes des comités, ou bien prélever une taxe spéciale, car on ne peut emprunter pour solder les dépenses courantes. Le comité des finances va se trouver plus embarrassé que l'an dernier, car les requisitions des comités ne dépassaient que de $400,000 les fonds disponibles. Il est probable que l'on n'aura pas recours à la réduction des salaire cette fois-ci.

Quel moyen va-t-on prendre pour joindre les deux bouts et contenter tout le monde ? Voilà le secret que nous connaîtrons lundi.

SON CHEVAL S'EMPORTE

Elle est lancée contre un poteau de télégraphe

Madame Robert Elliott, de Longueuil, a été, ce matin, victime d'un pénible accident. Elle se trouvait sur la rue Notre-Dame, près de la Traverse de Longueuil, assise dans sa voiture, attendant son mari.

Tout à coup, un cheval se mit à reculer et la voiture à laquelle il était attelé trappa celle où se trouvait Mme Elliott. La secousse imprimée au véhicule fit peur au cheval de M. Elliot, qui s'emporta et alla se heurter contre un poteau de télégraphe. Le contre-coup fut cause que l'occupante de la voiture a été renversée sur le pavé, s'infligeant des blessures assez sérieuses, surtout à la tête.

La blessée a été transportée dans une maison voisine, et l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, mais ses services ne furent pas requis. La malade a préféré retourner chez elle.

Le cheval a été arrêté un peu plus tard, sans avoir causé d'autres dégâts.

LE BENEFICE DE M. DOREL

Ce soir, "la Grande Duchesse", à l'Opéra Français, au benéfice de notre sympathique chef d'orchestre, M. Dorel.

Ce sera l'une des plus jolies soirées de la saison et il y aura salle combie. Tout Montréal y sera.

Ne pas oublier que c'est ce soir aussi que M. Montfort chantera la chanson du Trappeur.

Il reste encore quelques billets pour le banquet de M. Dorel et on les vendra ce soir au théâtre.

LE CANAL WELLAND

Ste-Catherine, Ont., 19—On a commencé à passer dans le canal Welland à midi.

150 hommes sont employés à la manufacture de Pianos de Heintzman & Cie, Jonction Ouest de Toronto, ce qui fait un contraste avec les maisons soi-disant considérables de cette ville et qui n'emploient que quelques hommes et garçons. Venez voir l'assortiment de printemps de ces célèbres pianos aux salles de M. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste-Catherine, ouvertes le soir pendant ce mois. 206-1

GRAVE

Explications de l'accusé

M. John J. Hannan, le marchand de merceries de la rue St-Jacques, a été sommé par le grand connétable Bissonnette de se rendre en cour de Police, hier après-midi, pour répondre à une accusation portée contre lui par l'assistant-inspecteur des portes, M. David Nelligan. M. Hannan est accusé d'avoir renfermé une lettre dans un paquet d'échantillons à destination de l'Angleterre. L'accusé a plaidé non-coupable et a déclaré que la chose avait dû être faite à son insu par queique employé de sa maison.

M. Hannan a été remis en liberté sur un cautionnement de $400. Le procès a été fixé à demain.

L'offense dont M. Hannan est accusé est passible d'une amende de $40.

MORTE AU TRAVAIL

Une blanchisseuse nommé Corbeil, est décédé subitement, ce matin, chez un M. Roger, rue Beaudoin, à St-Henri. Elle était occupé à laver lorsqu'elle est tombée foudroyée.

A mercredi

Depuis quelque temps, les résidents de l'avenue des Pins se plaignaient de la présence d'un individu qui se livrait à des actes indécents. Les constables Larocque et Hawthom ont pincé cet individu hier; il déclare se nommer Samuel Croosing. L'accusé a plaidé non-coupable ce matin devant le juge Dugas et subira son procès mercredi prochain.

OUVRIERS REVOLTES

Ils veulent leur salaire

(Spéciale au MONDE)

QUÉBEC, 19.—Plusieurs hommes de la police provinciale sont partis dernièrement avec le magistrat stipendiaire Vallée et un huissier pour Portneuf sur la Côte Nord afin d'opérer l'arrestation de plusieurs individus qui se sont emparés de force des magasins, chevaux et autres propriétés appartenant à la scierie Gibson. M. Gibson ayant fait faillite, les ouvriers se révoltèrent et s'emparèrent, après une bataille en règle des édifices pour les gages qu'on leur doit.

BISSON ET BEDARD

Arrêtés par la police de Québec

(*Spéciale au* MONDE)

QUEBEC, 19—Le jeune Bisson qui a forgé et escompté un chèque de $632 à la Banque du Peuple a été arrêté hier soir à la Pointe aux Trembles par les détectives Fleury et Patry. Bédard le complice de Bisson a été arrêté sur un convoi près de Champlain hier midi.

On a trouvé sur Bédard au-delà de quatre cents piastres. Il ne manque que cent vingt piastres de l'argent dérobé. Bédard a récemment été condamné en cour de police à remettre une somme d'argent obtenu sous de faux prétextes.

Les deux prisonniers ont comparu devant le juge Chauveau ce matin. On les a logé à la prison.

INCENDIE

Dans un orphelinat d'Ottawa

OTTAWA, 19 — Hier matin, vers trois heures, les Sœurs de l'orphelinat Saint-Patrice s'éveillèrent à moitié suffoquées par la fumée. Elles appelèrent leur domestique, John O'Keefe, qui découvrit le feu au rez-de-chaussée, dans la salle à manger des frères et des pères.

Il réussit, avec des couvertures de lit, à contrôler l'incendie, pendant que les pompiers du poste numéro 2, appelés en toute hâte, arrivaient pour achever d'éteindre les flammes.

L'origine du feu est un mystère pour tout le personnel du couvent, car il n'y a pas de feu dans cet appartement; il n'y a que les fils électrique qui y passent et c'est par la table que le feu a commencé, comme il est facile d'en juger par l'état de ce meuble.

Quelqu'un pense que le feu est dû à l'imprudence de quelque enfant de l'orphelinat qui se serait dirigé vers la table—toujours mise—croyant y trouver quelque friandise.

LA TAXE DE L'EAU

Et les communautés à Québec

QUEBEC, 19— La taxe de l'eau imposée aux communautés est encore une fois sur le tapis. On n'a pas oublié que l'an dernier le conseil a fait une augmentation dans le prix de l'eau servie aux maisons religieuses.

Le Séminaire de Québec proteste.

Lorsque les amendements à la charte de la cité vinrent devant la Législature, à la dernière session, on ajouta une clause donnant aux communautés le droit de se servir d'hydromètre à tant le gallon.

Les communautés refusent de se prévaloir de ce droit et demandent une entrevue avec la Corporation pour en venir à un arrangement.

Le comité a décidé de maintenir le tarif déjà fixé: $2,000 pour le Séminaire et l'Université; Ursulines et dépendances, $1,187.50; Bon Pasteur, $605; Sœurs de la Charité $545.

SUICIDE

D'un ex-sénateur des Etats-Unis

SAGINAW, Mich., 19.— L'ex-sénateur Woods s'est suicidé en se pendant. Il était âgé de 76 ans.

INSPECTEUR REQUIS

QUÉBEC, 19.—Le comité d'hygiène est saisi de l'opportunité de nommer un inspecteur de viande et de lait.

"Le Newfoundland"

HALIFAX, N. E., 19.—Le "Newfoundland" s'avance petit à petit au travers des glaces où il est emprisonné. Aujourd'hui il était à environ un mille de la côte.

Faites l'essai du tabac à fumer en palettes Derby, en palettes de 5, 10 et 20 cents.

EMEUTE A DETROIT

Grévistes polonais aux prises avec la police

Combat sanglant Deux morts et plusieurs blessés

DÉTROIT, Mich., 19—Une émeute sanglante a eu lieu ici hier entre des grévistes polonais et les officiers du département de l'aqueduc et la police. Les grévistes refusaient de travailler et demandaient $1.50 par jour, avec travail régulier, ou bien tant par pied cube dans les terrassements et excavations.

Sept cents grévistes polonais se sont donc assemblés hier matin près des bureaux et ateliers de l'aqueduc et se sont opposés à ce que les autres ouvriers allent à leur travaux. Un téméraire voulut malgré tout s'en aller aux chantiers mais il n'eut pas plus tôt fait un pas que les grévistes armés de pelles se sont mis à le frapper.

Le shérif et ses députés se rendirent sur le lieu du désordre. L'après-midi plusieurs milliers de personnes s'étaient réunies et lorsque les ouvriers partirent de nouveau pour reprendre les travaux les sept cents polonais s'élancèrent en corps sur eux.

Le shérif essaya vainement de repousser les assaillants qui à coup de piques, de pelles et de pioches, frappaient les officiers de la loi.

Le shérif et ses députés se virent à un moment donné, obligés de se servir de leurs pistolets. Deux grévistes roulèrent sur le sol et nombre d'autres ont été grièvement blessés.

Les polonais à cette sortie vigoureuse de la police, battirent en retraite. Les officiers de la loi n'étaient qu'au nombre de sept et ont fait preuve d'un grand courage.

Un des directeurs du département de l'aqueduc a été dangereusement blessé, à coup de piques.

Le shérif est aussi cloué sur son lit, par suite des blessures qu'il a reçues.

Vingt et une arrestations ont été opérées.

UN VILLAGE EN FLAMMES

Trente maisons détruites—Pertes considérables

HUNTSVILLE, Ont., 19 — Un désastreux incendie a jeté la consternation parmi les habitants de ce petit village.

Le feu a originé dans un magasin de ferronneries où il y avait plusieurs barils de pétrole.

Les flammes se sont communiquées aux bâtisses avoisinantes et avant qu'on ait pu se rendre maîtres de la situation trente maisons ont été détruites.

L'église anglicane, le bureau de la G. N. W. T. Co., le steamer "Excelsior" sont au nombre des pertes.

Les pertes totales sont de $130,000 et les assurances de $40,000.

VINGT ANS DE PRISON

Ils ne l'ont pas volé

BOSTON, 19—En Cour Supérieure, Frank P. Beaudet et sa maîtresse, Ina E. Darling, ont été trouvés coupables d'avoir, à force de brutalités, causé la mort de la petite fille Beaudet. Ils ont été condamnés chacun à 20 ans de prison, Beaudet au pénitencier de l'Etat et la femme Darling à la maison de correction.

CACHE

QUÉBEC, 19—La police n'a pas encore pu arrêter Bisson, le jeune faussaire. On le croit caché dans quelques campagnes des environs.

MORT DU Dr WELLS

QUEBEC, 19—Ce matin, ont eu lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, en cette ville, les funérailles de M. le Dr Philippe Wells, professeur à l'Université Laval. Il était âgé de 72 ans et 11 mois.

Aux prochaines assises

QUÉBEC, 19—Baldwin qui a fait faillite il y a quelque temps, plaide non coupable à l'accusation de détournements de fonds. Son procès aura lieu au prochain terme des assises.

"Le Transport"

COTEAU LANDING, 19.—Le vapeur "Transport", du chemin de fer Canada Atlantic, a quitté le port à neuf heures ce matin en route pour Montréal et doit sauter les rapides.

Le pilote Joseph Riufret est au gouvernail.

Incendie d'une grange

HASTINGS, Ont., 19.—Un incendie dont on ne peut encore expliquer l'origine, a complètement détruit la grange et tout son contenu de M. J. Crowley, à deux milles de ce village. Dans les efforts qu'il a faits pour sauver quelques objets, M. Crowley a reçu de très graves brûlures. Pertes $2,000.

Mariage royal

COBOURG, 19 — La ville est remplie de visiteurs venus pour assister au mariage du grand-duc Ernest Louis de Hesse et de la princesse Victoria de Saxe-Cobourg et d'Edimbourg, qui a lieu aujourd'hui. On a pris toutes les mesures de précautions possibles pour que les anarchistes ne se mêlent pas à la foule.

Les banques italiennes

ROME, 19 — M. Sonnino, ministre des finances, a fait rendre, il y a quelque temps, un décret portant que les banques d'émission italiennes devraient déposer dans les coffres de l'Etat 200 millions de leurs réserves métalliques.

Les actionnaires de la Banque d'Italie ont protesté contre ce décret et ont demandé au conseil d'administration de la Banque de réunir les actionnaires afin d'examiner la question. Le conseil de la Banque a refusé de provoquer cette réunion. Bien plus, il s'est conformé au décret du gouvernement.

Il est probable que la question sera soumise à la chambre des députés et y soulevera de vifs débats.

ECHOS DE QUEBEC

(*Spéciale au* MONDE)

QUÉBEC, 19—Il est question au conseil de ville de réduire les péages des quais dans ce port, afin d'encourager les bateaux à vapeur de venir à Québec au lieu d'aller à Montréal.

Les phares flottants de la traverse ont été placés hier.

DECES

Gohier—A St-Henri, le 17 courant, à l'âge de 44 ans, 3 mois et 14 jours, Herménégilde Gohier.

Le service funèbre aura lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi partira de la demeure du défunt, No 100 rue Ste-Marguerite à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Henri et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 2-5 2

Prud'homme—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 37 ans et 6 mois, Cyrille Prud'homme, Sr.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 39½ rue St-Laurent, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 205 2

Mallette. — Le 17 courant, est décédé M. Joseph Mallette, commerçant de chevaux, de Montréal, âgé de 45 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi matin.

Le convoi funèbre partira de sa résidence No 37 rue de la Montagne, à 8.30 heures pour se rendre à l'église St-Jos ph, rue Richmond et de là au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 205 1

Lafleur—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 3 ans et 8 mois, Elizabeth, enfant bien aimée de Sévère L. fleur, boulanger. 206 1

Morin.—En cette ville, mercredi, le 18 courant, à l'âge de 73 ans, Dame Henriette Morin.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 20 courant.

Le convoi partira de la résidence de M. Brunet, No 57 rue Sanguinet, à 7 heures, pour se rendre à l'Eglise St-Jacques et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 206 1

Théoret.—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 56 ans et 9 mois, Marguerite James, épouse de feu Napoléon Théoret.

Le service funèbre aura lieu samedi le 21 courant.

Le convoi partira de la demeure de la défunte No 277 rue Aqueduc à 8.45 heures, pour se rendre à l'Eglise St-Joseph, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206 2

Vaillant.—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 34 ans et 8 jours Dame Julie Breton, épouse de Jean-Baptiste Vaillant.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 20 courant.

Le convoi partira de la demeure de son époux, rue St-Jacques, St-Henri, à 7.30 heures pour se rendre à l'église St-Elizabeth, St-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 206 1

NOUS OFFRONS

.....A NOS.....

ACHETEURS

De nous donner de vieux pianos en acompte pour des

Pianos Neufs

Heintzman, Decker, Weber, Fischer, et Morris;

avantage que nul autre marchand de Montréal ne peut vous donner.

C. W. LINDSAY,

2268, 2270, 2272

Rue Ste-Catherine.

Salles ouvertes le soir pendant ce mois. 206 1

EGOUTS

Département des Chemins

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire des égouts dans les rues ou parties de rues ci-après mentionnées, savoir:

Avenue Chicago, de la rue Sainte-Catherine à la rue Robillard.

Avenue Duluth, de la rue Saint-Dominique à la rue Saint-Hippolyte

Avis aux Intéressés

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire les égouts ci-dessus mentionnés dans le cours de la présente saison; et les propriétaires sur les dites rues ou parties de rues pourront profiter de l'occasion pour faire faire les drains qui doivent relier leurs propriétés avec les dits égouts publics, conformément aux sections 3, 4, 5, 10, 14 du règlement No 191, concernant les égouts; et les propriétaires sur les dites rues ou parties de rues qui ne feront pas faire les drains à partir de leurs propriétés jusqu'aux nouveaux égouts publics pendant qu'on est à les construire, et qui demanderont de faire faire des drains dans la rue après que l'égout public aura été parachevé, seront tenus de payer une somme additionnelle pour les dits drains et la restauration du macadam ou du pavage permanent. Les propriétaires qui auraient des réclamations pour un égout en briques ou male vernissés qui existe déjà dans les dites rues ou sections de rues, sont par le présent notifiés qu'ils auront à soumettre leurs réclamations à l'inspecteur de la cité dans les deux mois, après le parachèvement des nouveaux égouts ou parties d'égouts.

Par ordre,

Inspecteur de la Cité,

PERCIVAL W. ST-GEORGE,

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 18 avril 1894. 206 2

VENTE PAR HUISSIER—Province de Québec, District de Montréal, No 6291, Cour Supérieure, R. D. Anglin, demandeur, vs Geo. Smith, défendeur.

Le vingt-huitème jour d'avril 1894, à neuf heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 263 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, etc. Conditions: argent comptant. Jos. Sigling, H. C. S. Montréal, 19 avril 1894. 206 1

VENTE PAR HUISSIER—Province de Québec, District de Montréal, No 2237, Cour Supérieure, Maxime St-Jean, de Montréal, demandeur, vs Joseph N. Lamarche, du même lieu, défendeur. Dames Marie-Anne Dufault dit Lamarche et Caroline Dufault dit Lamarche, du même lieu, mises en cause.

Le vingt-huitième jour d'avril courant 1894, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 130 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par Autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause; consistant en meubles de ménage, piano, etc., etc. Conditions: argent comptant. Pierre Bienvenu, H. C. S. Montréal, 19 avril 1894. 206 1

VENTE PAR HUISSIER—Province de Québec, District de Montréal, No 469, Cour Supérieure, Charles Gauthier et al, demandeurs, vs Dame Lumena Vandal et vir, défendeurs.

Le 28ème jour d'avril 1894, à 3 heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 11 rue Hanover, en la cité de Montréal, seront vendus par Autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, chevaux, voiture, harnais, etc. Conditions: argent comptant. Pierre Bienvenu, H. C. S. Montréal, 19 avril 1894. 206 1

TAPIS battus et nettoyés à la Vapeur. 11 rue Hermine. Telephone 793. H. N. TABB, Gérant.

AMUSEMENTS

QUEEN'S THEATRE. — Ce soir, S.M. matinée mercredi et samedi.

La magnifique comédie-drame **The Man From